

Reçu CLT / **Accréditation d'ONG**

ICH-09 – Formulaire

Le **03 SEP. 2019**N° **0464**

**DEMANDE D'ACCREDITATION D'UNE ORGANISATION NON
GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER DES FONCTIONS CONSULTATIVES
AUPRES DU COMITE**

DATE LIMITE 30 AVRIL 2019

Les instructions pour remplir la demande sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante :

<https://ich.unesco.org/fr/formulaires>

1. Nom de l'organisation

1.a. Nom officiel

Veillez indiquer la dénomination officielle complète de l'organisation, dans sa langue d'origine, telle qu'elle apparaît dans les pièces justificatives établissant sa personnalité juridique (8.b ci-dessous).

Carrefour mondial de l'accordéon

1.b. Nom en français ou anglais

Veillez indiquer la dénomination de l'organisation en français ou en anglais.

Carrefour mondial de l'accordéon

2. Coordonnées de l'organisation

2.a. Adresse de l'organisation

Veillez indiquer l'adresse postale complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Web, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique (voir point 8).

Organisation : Carrefour mondial de l'accordéon

Adresse : 301, boulevard Taché Est, Montmagny (Québec) G5V 1C5 Canada

Numéro de
téléphone : 1-418-248-7927

Adresse
électronique : accordeon@montmagny.com

Site web : accordeonmontmagny.com

Autres informations
pertinentes :

2.b. Personne à contacter pour la correspondance

Donnez le nom, l'adresse complète et tout autre renseignement du responsable à qui toute correspondance concernant la candidature peut être adressée.

Titre (Mme/M., etc.) :	Mme
Nom de famille :	Bouillé
Prénom :	Christiane
Institution/fonction :	présidente
Adresse :	301, boulevard Taché Est, Montmagny (Québec) G5V 1C5 Canada
Numéro de téléphone :	1-418-248-7927
Adresse électronique :	accordeon@montmagny.com
Autres informations pertinentes :	

3. Pays où l'organisation est active

Indiquez le/les pays où l'organisation exerce ses activités. Si elle œuvre uniquement dans un seul pays, veuillez préciser lequel. Si ses activités sont internationales, indiquez si elle opère au niveau mondial ou dans une ou plusieurs régions, et listez les pays principaux où elle mène ses activités.

<input type="checkbox"/> local
<input checked="" type="checkbox"/> national
<input type="checkbox"/> international (veuillez préciser :) <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> dans le monde entier<input type="checkbox"/> Afrique<input type="checkbox"/> États arabes<input type="checkbox"/> Asie & Pacifique<input type="checkbox"/> Europe & Amérique du Nord<input type="checkbox"/> Amérique latine & Caraïbes
Veuillez énumérer le/les principal(aux) pays où elle est active:

4. Date de sa création ou durée approximative de son existence

Veuillez indiquer quand l'organisation a été créée, tel que cela apparaît dans les pièces justificatives établissant sa personnalité juridique (B.b ci-dessous).

1989

5. Objectifs de l'organisation

Veillez décrire les objectifs pour lesquels l'organisation a été créée et qui doivent être « en conformité avec l'esprit de la Convention » (Critère C). Si les objectifs principaux de l'organisation sont autres que la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, expliquez en quoi l'objectif de sauvegarde est lié à ses objectifs à plus grande échelle.

400 mots maximum ; veuillez ne pas joindre d'informations complémentaires.

Le Carrefour mondial de l'accordéon propose un concept unique appuyé sur une réalité culturelle locale et ouvert sur tous les univers musicaux. Depuis sa création, le Carrefour mondial de l'accordéon s'emploie à développer un événement musical international qui met en valeur l'accordéon sous toutes ses formes de même que les styles et répertoires musicaux qui y sont associés. L'événement propose une formidable invitation à découvrir les cultures musicales de toute la planète tout en renouant avec un élément caractéristique de notre patrimoine culturel: l'accordéon.

Il faut dire que l'instrument connaît un riche historique dans la région de Montmagny. Instrument phare dans la culture québécoise, la pratique de l'accordéon diatonique fait partie de l'univers culturel des Magnymontois depuis près d'un siècle. La région de Montmagny est également réputée pour la qualité de ses facteurs d'accordéon, dont deux œuvrent toujours professionnellement et dont la réputation n'est plus à faire.

Les collaborations développées avec des organisateurs d'événements et musiciens qui gravitent dans les réseaux de la musique traditionnelle et des créneaux musicaux liés à l'accordéon appuient le développement de notre connaissance du milieu. Elles nourrissent le développement d'une programmation toujours plus représentative des courants musicaux associés à l'accordéon, facilitent le repérage d'artistes et créent un contexte propice aux échanges d'expertise.

Le Carrefour mondial de l'accordéon œuvre au développement culturel régional et contribue à la vitalité du milieu. Sa mission inclue aussi de l'éducation et de la formation musicale. En lien avec sa mission de sensibilisation du grand public à l'accordéon et à la pratique musicale, le festival a développé trois projets d'importance qui lui permettent d'assurer une présence dynamique annuelle. Le festival travaille ainsi en synergie, tant avec le Musée de l'accordéon qu'avec l'École internationale de musique, et plus récemment, avec la mise sur pied d'un nouveau festival printanier La Dégelée! avec lesquels il partage son expertise et son réseautage.

Depuis maintenant 30 ans, l'organisme met en œuvre et travaille en conformité avec l'esprit de la Convention tant par l'identification des éléments du patrimoine immatériel sur son territoire, la réalisation d'inventaires, la mise en œuvre de programmes et d'activités, d'actions de sensibilisation, etc. S'appuyant tant sur la définition de «patrimoine culturel immatériel» de l'Unesco et celle de la Loi sur le patrimoine culturel du gouvernement du Québec, le Carrefour mondial de l'accordéon favorise la connaissance, la mise en valeur et la protection de pratiques, savoir-faire, d'objets dont les racines s'étendent aux générations futures.

6. Activités de l'organisation en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Les points 6.a. à 6.d. sont essentiellement destinés à montrer que l'ONG satisfait au critère consistant à « avoir des compétences, des qualifications et l'expérience avérées en matière de sauvegarde (telle que celle-ci est définie dans l'article 2.3 de la Convention) du patrimoine culturel immatériel se manifestant entre autres dans un ou plusieurs domaines spécifiques » (Critère A).

6.a. Domaine(s) où l'organisation est active

Cochez une ou plusieurs cases pour indiquer les domaines principaux où l'organisation est la plus active. Si ses activités se rapportent à d'autres domaines que ceux énumérés, cochez « autres domaines » et indiquez les domaines concernés.

- traditions et expressions orales
- arts du spectacle
- pratiques sociales, rituels et événements festifs
- connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel
- autres domaines – veuillez préciser :

6.b. Activités principales de sauvegarde dans lesquelles l'organisation est impliquée

Cochez une ou plusieurs cases pour indiquer les principales activités de sauvegarde de l'organisation. Si ses activités impliquent des mesures de sauvegarde non énumérées ici, cochez « autres mesures de sauvegarde » en précisant lesquelles.

- identification, documentation, recherche (y compris le travail d'inventaire)
- préservation, protection
- promotion, mise en valeur
- transmission, éducation formelle et non formelle
- revitalisation
- autres mesures de sauvegarde – veuillez préciser :

6.c. Description des activités de l'organisation

Les organisations qui font une demande d'accréditation doivent décrire brièvement leurs activités récentes et leur expérience en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, y compris celles démontrant les capacités de l'organisation à assurer des fonctions consultatives auprès du Comité. La documentation pertinente peut être présentée, si nécessaire, au point 8.c. ci-dessous.

650 mots maximum ; veuillez ne pas joindre d'informations complémentaires.

CARREFOUR MONDIAL DE L'ACCORDÉON

Événement culturel au rayonnement international, le Carrefour mondial de l'accordéon a grandi et s'est épanoui à Montmagny pour devenir l'une des manifestations culturelles les plus importantes en Chaudière-Appalaches. Sa force d'attraction contribue au positionnement de la région dans le circuit du tourisme culturel et génère des retombées économiques majeures et récurrentes.

Ces cinq jours intenses de musique sont rythmés par des activités variées et présentées sur 8 scènes, toutes teintées du caractère multiculturel qui consacre l'esprit d'ouverture à la découverte du festival : concerts en salle et en plein air, soirée dansante, classes d'accordéon, conférences,

expositions et animations pour les enfants et dans les restaurants.

En 2015, le Carrefour mondial de l'accordéon était partenaire dans la tenue d'une activité de reconnaissance des porteurs de tradition de la fabrication d'accordéon diatonique. À cette occasion, la Société québécoise d'ethnologie avait demandé à notre organisation d'identifier des facteurs d'accordéon de Montmagny. Des entrevues filmées ont ensuite été réalisées avec quatre facteurs d'accordéon témoignant de la riche tradition de cet instrument.

Emboitant le pas, la Ville de Montmagny désigne officiellement la fabrication et la pratique de l'accordéon diatonique comme élément du patrimoine immatériel magnymontois en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

À partir de l'automne 2019, l'organisation sera responsable de la mise en œuvre d'une nouvelle activité en milieu scolaire sur le territoire de la MRC de Montmagny. Se déroulant en trois temps, les élèves du primaire seront en contact avec l'accordéon : d'abord par la création d'une bande-dessinée, ensuite par un atelier fabrication/bricolage et finalement un atelier sur la pratique instrumentale.

MUSÉE DE L'ACCORDÉON

Ce patrimoine immatériel profondément enraciné dans la culture régionale a favorisé la création en 1992 du Musée de l'accordéon.

Seule institution du réseau muséal au Canada dont le mandat est centré sur l'accordéon, le Musée est un lieu privilégié qui met en valeur la riche tradition régionale de fabricants et d'interprètes de l'accordéon diatonique tout en soulignant son ouverture sur le monde. L'institution a pour mission la sauvegarde, l'étude, l'éducation et la diffusion du patrimoine matériel et immatériel relié à l'accordéon au Québec et ailleurs dans le monde.

Le musée détient une collection de 150 accordéons et autres instruments qui leur sont reliés, provenant de différents pays et époques. Il possède également une grande panoplie d'ouvrages de références et de documents d'archives qui servent à documenter sa collection. Le Musée se veut ainsi un point de rencontre tant pour les partenaires internationaux et nationaux (musiciens, collectionneurs, fabricants) que pour le Grand public et la clientèle scolaire. Le Musée de l'accordéon agit véritablement comme centre de rencontre et de diffusion du riche héritage musical de l'accordéon au Canada.

Destinés aux enfants du réseau primaire, trois programmes pédagogiques développées en formule « Contes et ateliers » proposent une expérience interactive aux jeunes qui visitent le musée.

L'Exposition « Complètement Trad », créée en 2014, rappelle l'ancrage de l'accordéon au patrimoine régional en soulignant le savoir-faire des artisans, la facture raffinée des instruments qu'ils fabriquent et la passion des accordéonistes qui colorent la vie culturelle de la région.

ÉCOLE INTERNATIONALE DE MUSIQUE DE MONTMAGNY

L'École de musique collabore avec le milieu à différents projets: camps de jours, ateliers.

Amorcée à l'automne 2015, la « Classe d'accordéon diatonique » reflète la volonté de notre organisation de valoriser le patrimoine musical régional auprès de la jeune génération dont certains ont des arrimages familiaux avec ces musiciens qui ont marqué la vie culturelle régionale il y a quelques décennies. Depuis l'édition 2016, les jeunes élèves de la « Classe accordéon » s'illustrent sur la scène « jeune public » de même qu'à l'activité de clôture du Carrefour mondial de l'accordéon, partageant la scène avec de jeunes accordéonistes d'ici et d'ailleurs.

6.d. Description des compétences et qualifications de l'organisation

Donnez des informations sur le personnel et les membres de l'organisation, décrivez leurs compétences et qualifications dans le domaine du patrimoine culturel immatériel, en particulier celles démontrant les capacités de l'organisation à assurer des fonctions consultatives auprès du Comité et expliquer comment elles les ont acquises. La documentation justifiant ces compétences peut être présentée, si nécessaire, au point 8.c. ci-dessous.


250 mots maximum; veuillez ne pas joindre d'informations complémentaires.

Impliqué depuis plus de 40 ans dans le milieu de la musique, Raynald Ouellet s'est produit dans le réseau professionnel, au Québec et un peu partout dans le monde où il représente avec fierté la musique traditionnelle du Québec. Il participe à de nombreux stages et classes de maîtres à l'international. Il compte plusieurs collaborations ponctuelles auprès d'intervenants du milieu comme ressource experte sur des thèmes reliés à l'accordéon (évaluations d'instruments, élaboration d'exposition muséale).

Depuis les tout débuts du festival, Raynald Ouellet assume la direction artistique et élabore chaque année une nouvelle programmation. Les diverses recherches menées pour la réalisation du festival l'ont conduit à la création du Musée de l'accordéon et de son centre d'archives et de documentation. Il s'emploie à assurer la conservation et le développement des collections du Musée en dénichant notamment des pièces uniques qui font la fierté du musée.

Co-fondateur des « Accordéons Mélodie », il met à profit sa connaissance de l'instrument pour concevoir des modèles d'accordéons uniques. Raynald Ouellet et Sylvain Vézina se sont par ailleurs mérités le prix « Reconnaissance à un facteur d'instruments » dans le cadre de l'édition 2007 des prestigieux Prix Opus du Conseil québécois de la musique.

Kathéry Couillard assume la direction administrative de l'organisme depuis 2018. Possédant une formation en histoire, elle maîtrise les méthodes d'enquête et de collectage. Elle a travaillé avec plusieurs porteurs de tradition.


13.08.2019

7. Les expériences de l'organisation en coopération avec les communautés, les groupes et les praticiens du patrimoine culturel immatériel

Le Comité évalue si l'ONG qui fait une demande d'accréditation « coopère, dans un esprit de respect mutuel avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus créant, pratiquant et transmettant le patrimoine culturel immatériel » (Critère D). Décrivez brièvement ici ces expériences.

400 mots maximum ; veuillez ne pas joindre d'informations complémentaires.

Au Québec, nous collaborons à la valorisation du patrimoine immatériel et de la culture avec divers organismes tels le Centre de valorisation du patrimoine vivant (CVPV), la Société de promotion de la danse traditionnelle du Québec (SPDTQ), le Conseil de la Culture des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (regroupement de diffuseurs), le Conseil québécois du patrimoine vivant de même que Maréemusique. Nous collaborons également avec le Conseil québécois de la musique et participons assidûment au « Grand Rendez-vous de la musique de Montréal » organisé par cet organisme.

Suite à la désignation par la Ville de Montmagny de la pratique instrumentale et la fabrication artisanale de l'accordéon diatonique comme élément du patrimoine immatériel, le Carrefour mondial de l'accordéon s'est joint à la Société québécoise d'ethnologie afin de documenter la demande de DÉSIGNATION NATIONALE déposée en juin 2016 au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

À l'international, le partenariat développé avec le festival Trobada amb els Acordionistes del Pirineu d'Arsèguel en Espagne (Pays Catalan) continue de générer des retombées positives depuis le premier contact établi en 2008. Depuis 2014, notre directeur artistique Raynald Ouellet participe comme membre du jury au Concours International de Castelfidardo (Italie). Comptant parmi les événements internationaux les plus prestigieux, le concours rassemble des musiciens de haut niveau provenant de toutes les régions du monde et propose une formidable occasion de réseautage pour le Carrefour mondial de l'accordéon. Ce partenariat nous permet depuis quelques années de présenter à Montmagny lors de l'édition de l'année suivante, le gagnant des catégories « Musique du monde » ou « Variété ».

8. Documentation sur les capacités opérationnelles de l'organisation

Les Directives opérationnelles exigent qu'une organisation demandant une accréditation soumette des documents éprouvant qu'elle possède les capacités opérationnelles énoncées au Critère E. Ces pièces justificatives peuvent revêtir plusieurs formes, selon le régime juridique en vigueur de chaque pays. Les documents présentés doivent être traduits si possible en français ou en anglais dans le cas où les originaux seraient dans une autre langue. Veuillez identifier clairement les pièces justificatives avec le(s) point(s) (8.a, 8.b ou 8.c) auxquels elles se réfèrent.

8.a. Membres et personnel

La preuve de l'implication des membres de l'organisation telle que demandée au critère E (i) peut prendre des formes aussi diverses qu'une liste des directeurs, une liste du personnel et des statistiques sur la quantité et les catégories de membres ; une liste complète des membres, n'est en principe, pas nécessaire.

Veuillez présenter les pièces justificatives, en les identifiant « point 8.a »

8.b. Personnalité juridique reconnue

Si l'organisation a une charte, des articles de constitution, un règlement intérieur ou un document de création équivalent, un exemplaire doit être joint. Si, dans le cadre de la législation nationale en vigueur, l'organisation a une personnalité juridique reconnue par des moyens autres qu'un acte de constitution, veuillez fournir les pièces justificatives (par exemple, par la publication d'une annonce dans une gazette ou un journal officiel) montrant comment cette personnalité juridique a été établie.

Veuillez présenter les pièces justificatives, en les identifiant « point 8.b »

8.c. Durée d'existence et activités

Si cela n'est pas déjà clairement indiqué dans les documents fournis au point 8.b. veuillez présenter les pièces justificatives prouvant que l'organisation existe depuis au moins quatre ans lors de sa demande d'accréditation. Veuillez présenter les documents montrant qu'elle a mené des activités de sauvegarde appropriées durant cette période, y compris celles décrites au point 6.c ci-dessus. Des documents supplémentaires tels que des livres, des CD, des DVD ou des publications similaires ne peuvent être pris en compte et ne doivent pas être soumis.

Veuillez présenter les pièces justificatives, en les identifiant « point 8.c »

9. Signature

Le formulaire doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer au nom de l'organisation qui demande l'accréditation. Les demandes sans signature ne peuvent être prises en considération.

Nom : Christiane Bouillé

Titre : présidente

Date : 13-08-2019

Signature : 

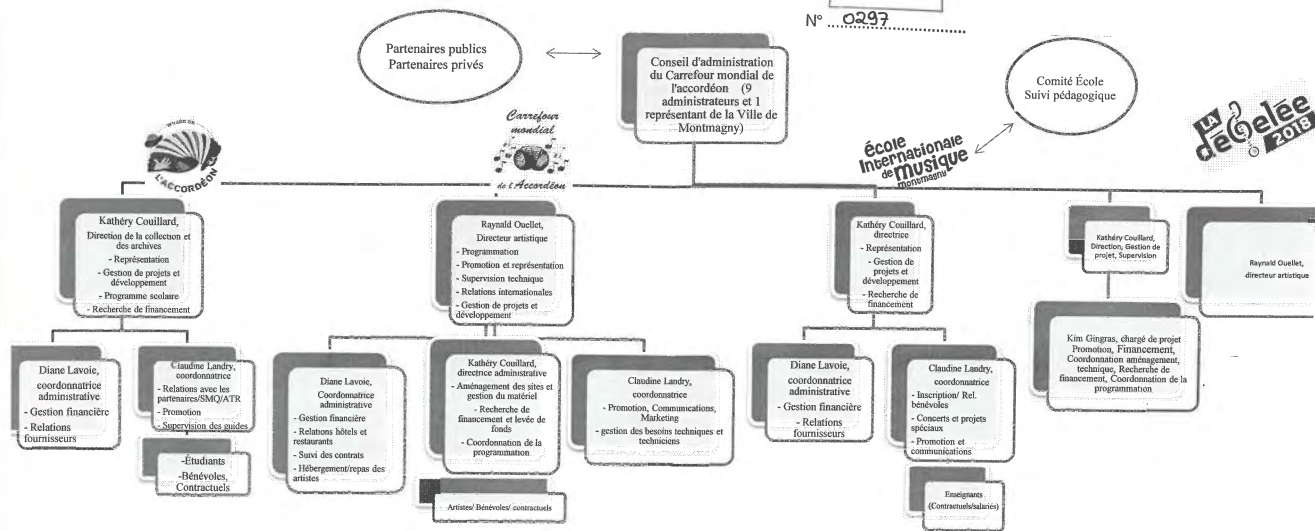
Reçu CLT / CIH / ITH

NGO-90439-02

Le 24 AVR. 2019

Point8.a-organigramme

N° 0297



Point 8.b-Lettres patentes



LETTRES PATENTES
Loi sur les compagnies
(L.R.Q., chap. C-38, a. 218)

Partie III

Reçu CLT/CIH/ITH

Le 24 AVR. 2019

N° 0297

L'inspecteur général des institutions financières, sous l'autorité de la partie III de la Loi sur les compagnies, accorde les présentes lettres patentes aux requérants ci-après désignés, les constituant en corporation sous la dénomination sociale

CARREFOUR MONDIAL DE L'ACCORDÉON À MONTMAGNY

*Données et scellées à Québec le 1989 01 27
et enregistrées le 1989 01 27
au libro C-1270 , folio 97*



2634-5975

Jean-Louis Beaudet
Inspecteur général des institutions financières

[Signature]
Contresignataire

1 — Requérants

Les requérants auxquels sont accordées les présentes lettres patentes sont:

Nom et prénoms	Profession ou Occupation habituelle	Adresse domiciliaire (No, rue, municipalité, code postal)
LABRECQUE Armand	Conseiller transport	475 Boulevard Taché Est MONTMAGNY (Québec) G5V 1E4
QUELLET Reynald	Musicien compositeur	475 Boulevard Taché Est MONTMAGNY (Québec) G5V 1E4
BENOIT Marc	Luthier	10,614 rue de la roche MONTREAL (Québec) H2C 2P5

2 — Siège social

Le siège social de la corporation est situé

à 475 Boulevard Taché Est, Montmagny (Québec) G5V 1E4.

3 — Conseil d'administration

Les administrateurs provisoires de la corporation sont:

Armand Labrecque

Reynald Quellet

Marc Benoit

4 — Immeubles

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à \$1,000,000.00.

ou

Les revenus provenant des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation sont limités à

5 — Objets

Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants:

Faire connaître au grand public la diversité du répertoire de l'accordéon et la versatilité de cet instrument.

Favoriser les échanges culturels internationaux par le biais de l'accordéon.

Mettre en valeur la tradition locale de fabrication et d'interprétation à l'accordéon.

6 — Autres dispositions (selon le cas)

Le Conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun, adopter un règlement pour acquérir des actions de sociétés.

Le Conseil d'administration est composé de trois (3) administrateurs; ce nombre peut être modifié conformément à l'article 87 de la Loi sur les compagnies.

Le Conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun, adopter un règlement pour:

- a) faire des emprunts de deniers sur le crédit de la corporation;
- b) émettre des obligations ou autres valeurs de la corporation et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et sommes jugés convenables;
- c) nonobstant les dispositions du Code civil, hypothéquer, nantir ou mettre en gage les biens mobiliers ou immobiliers, présents ou futurs, de la corporation, pour assurer le paiement telles obligations ou autres valeurs, ou donner une partie seulement de ces garanties pour les mêmes fins; et constituer d'hypothèque, le nantissement ou le gage ci-dessus mentionné par acte de fidéicommiss, conformément aux articles 23, 29 et 34 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (chapitre P-16), ou de toute autre manière;
- d) hypothéquer ou nantir les immeubles, ou donner en gage ou autrement frapper d'une charge quelconque les biens meubles de la corporation ou donner ces diverses espèces de garanties, pour assurer le paiement des emprunts faits autrement que par émission d'obligations, ainsi que le paiement ou l'exécution des autres dettes, contrats et engagements de la Corporation.

Reçu CLT / CIH / ITH

24 AVR. 2019

0297

NGO-90439-04

Point8.c-Désignation-Étude-Fabrication

LA FABRICATION ARTISANALE D'ACCORDÉONS

Étude préparatoire à une proposition de statut

Désignation - Élément du patrimoine immatériel

Réalisée par

Suzanne Marchand

Ethnologue

Pour le Carrefour mondial de l'Accordéon

Mars 2016

Description de l'élément du patrimoine immatériel

La fabrication artisanale d'accordéons est une pratique qui s'exerce au Québec depuis la fin du 19^e siècle et elle s'est poursuivie sans interruption jusqu'à aujourd'hui. Les accordéons de facture québécoise sont fabriqués dans de petits ateliers où travaillent habituellement seulement un ou deux artisans. La plupart d'entre eux fabriquent eux-mêmes presque toutes les pièces qui composent l'instrument, mis à part les anches (petites pièces métalliques qu'on retrouve à l'intérieur des accordéons) et le carton utilisé pour les soufflets qui sont importés d'Italie¹.

Quoi?

Les facteurs d'accordéons québécois fabriquent principalement des accordéons diatoniques à une rangée de 10 boutons. Ces accordéons étaient très populaires à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle au Québec, mais ils n'étaient pas produits localement, ils étaient fabriqués industriellement en Allemagne. Le Québec est, avec la Louisiane, l'un des rares endroits au monde où l'on fabrique encore ces petits accordéons qui s'apparentent le plus à l'instrument inventé au 19^e siècle par l'Autrichien Cyril Demian².



Figure 1

Accordéon diatonique à une rangée de 10 boutons fabriqué à Montmagny par Sylvain Vézina et Raynald Ouellet (Accordéon Mélodie)

(Photo publiée dans *Accordéon et Accordéonistes*, juillet 2014, p. 6)

¹ Martine Roberge et Raynald Ouellet, « Le monde de l'accordéon au Québec », *Cap-aux-Diamants*, no 67, automne 2001, p. 25-26.

² Entrevue avec Raynald Ouellet réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 28 avril 2014.

Comment?

Chaque instrument est constitué de plusieurs pièces minuscules qui doivent être ajustées avec beaucoup de soins, nécessitant plusieurs heures de travail.

Le boîtier est composé de deux caisses en bois de forme rectangulaire. Ces caisses sont la plupart du temps ornées d'incrustations de bois exotiques avant d'être sablées et vernies. L'essence de bois choisie et les ajouts décoratifs contribuent à l'esthétique de l'instrument et à son unicité.



Figure 2

Sylvain Vézina ponce un boîtier d'accordéon

(Coll. Musée de l'Accordéon?)
(Photo publiée dans Legault, 2011, p. 31)

Le clavier mélodique nécessite à lui seul de nombreuses heures de travail puisqu'il comporte plusieurs ouvertures où seront insérés les boutons ou touches ainsi que les broches qui relient ces boutons aux clapets permettant à l'air de pénétrer dans l'instrument. Toutes ces pièces sont fabriquées sur place et ajustées une à une. Les clapets sont aussi de fabrication artisanale. Ils sont constitués de pièces en bois, en cuir et en feutre collées les unes sur les autres. Ils doivent aussi être ajustés afin de s'assurer qu'ils

ne claquent pas trop fort en se refermant et qu'ils soient bien étanches, empêchant l'air de s'échapper de l'instrument. Le clavier des accords nécessite un peu moins de travail puisqu'il comporte seulement deux touches actionnant des accords prédéfinis et une soupape permettant de remplir ou vider le soufflet quand ce dernier est étiré ou replié au maximum.

Le soufflet est un élément essentiel qui exige lui aussi beaucoup de travail. Le carton avec lequel il est fabriqué est manufacturé et importé d'Italie. Souple et résistant, il est déjà façonné en plis réguliers. Le facteur d'accordéons le coupe à angle et l'assemble de façon à ce qu'il prenne une forme rectangulaire. Il colle ensuite une pièce de cuir en forme de losange dans chaque coin intérieur des plis du soufflet pour assurer son étanchéité, puis il le recouvre d'un tissu décoratif. Pour le solidifier, il ajoute des pièces métalliques sur les coins extérieurs des plis du soufflet et il les recouvre en collant un ruban sur les crêtes des plis. Les deux extrémités du soufflet sont par la suite fixées à un cadre de bois conçu pour s'ajuster parfaitement au boîtier.



Figure 3

Ajout de pièces métalliques sur les coins extérieurs des plis du soufflet

(Coll. Musée de l'Accordéon)

Les tirettes qui permettent d'ouvrir ou de fermer les ouvertures correspondant aux différents registres de l'instrument sont fabriquées à l'aide d'un tour à bois et intégrées à la partie supérieure droite du boîtier.

L'intérieur de l'accordéon est la partie la plus complexe. Il est constitué d'un sommier sur lequel sont fixées de petites lamelles métalliques de différentes dimensions. Ce sont ces petites lamelles, appelées anches, qui produisent les sons lorsque l'air propulsé par le soufflet les fait vibrer. Chaque anche peut produire deux notes différentes, selon qu'on pousse sur le soufflet ou qu'on tire sur ce dernier. Les anches supérieures, de grande dimension, produisent un son grave, tandis que les anches inférieures, de plus petite dimension, produisent un son plus aigu. Ces anches sont importées d'Italie et fixées au sommier à l'aide de cire d'abeille. Les artisans fabriquent eux-mêmes les sommiers et choisissent l'essence de bois selon le timbre désiré pour l'instrument.



Figure 4

Sylvain Vézina ajuste les anches d'un accordéon

(Coll. Musée de l'Accordéon)

La fabrication d'un accordéon s'achève par l'assemblage des différentes pièces qui composent l'instrument, le réglage des divers mécanismes et l'accordement. Travail de haute précision, l'accordement requiert beaucoup de minutie puisque chaque anche doit

être accordée une par une à l'aide d'une lime très fine ou d'un grattoir. Ce n'est qu'au terme de cette longue opération que le travail du fabricant d'accordéon prend fin³.

Qui?

Odilon Gagné est le premier fabricant d'accordéons connu au Québec. Menuisier de métier et accordéoniste dans ses temps libres, il aurait débuté la fabrication artisanale d'accordéons en 1895. Il aurait fabriqué près de 150 accordéons entre 1895 et 1916 et transmis son savoir-faire à ses fils, Wilfrid et Philiat. Ces derniers ont perpétué la pratique jusqu'au début des années 1950, leur neveu Paul-André prenant alors la relève⁴.



Figure 5

Philiat Gagné, un des fils d'Odilon, dans son magasin vers 1930

(Coll. Musée de l'Accordéon)

Au cours des années 1950, Marcel Messervier, dont le père Joseph réparait les accordéons dans ses temps libres, s'est lancé à son tour dans l'aventure en ouvrant un

³ Entrevue avec Sylvain et Vicky Vézina réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 2014; Entrevue avec Ulric Lacombe réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 2014.

⁴ Yves Le Guével, « L'implantation de l'accordéon diatonique au Québec : des origines aux années 1950 », *Bulletin Mnémo*, vol. 4, no 2, automne 1999 [En ligne.]; « Odilon Gagné (1852-1916) : le son du Québec », *Accordéon et Accordéonistes*, no 143, juillet-août 2014, p. 20.

atelier à Montmagny. Il deviendra l'un des facteurs d'accordéons diatoniques les plus connus au Québec⁵.



Figure 6

Marcel Messervier dans son atelier à Montmagny, vers ????

(Coll. Musée de l'Accordéon)

D'autres résidents de Montmagny, dont Ulric Lacombe et André Labonté, ont suivi son exemple, mais la fabrication d'accordéons n'a jamais été leur principale occupation et leur production était destinée surtout à leurs parents et amis⁶. Au début des années 1990, un autre atelier de fabrication artisanale d'accordéons a vu le jour à Montmagny. Mis sur pied par Raynald Ouellet et Sylvain Vézina, « Accordéon Mélodie » s'est spécialisé dans la fabrication d'accordéons haut de gamme en s'inspirant des instruments conçus par le Louisianais Marc Savoy et des modèles fabriqués par le Magnymontois Marcel Messervier⁷.

A partir des années 1970, des artisans provenant d'autres régions du Québec ont aussi commencé à fabriquer des accordéons. Parmi ceux-ci, on retrouve : Marcel Desgagné (Jonquière), Gilles Paré (Cap-de-la-Madeleine), Robert Boutet (Sainte-Christine dePortneuf), Réjean Simard (Chute-aux-Outardes), Alfred Caouette (St-Cyrille de

⁵Gabriel Labbé, *Musiciens traditionnels du Québec (1920-1993)*, Montréal, VLB éditeur, 1995, p. 178-179; « Marcel Messervier : de père en fils », *Accordéon et Accordéonistes*, no 143, juillet-août 2014, p. 80-81.

⁶ Entrevue avec Ulric Lacombe réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 2014.

⁷ Entrevue avec Sylvain et Vicky Vézina réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 2014; « Sylvain Vézina : Mélodie en famille », *Accordéon et Accordéonistes*, no 143, juillet-août 2014, p. 79.

Lessard), Jean-Claude Pelletier (Sainte-Perpétue), Clément Breton (Saint-Étienne-de-Lauzon), Jean-Claude Paradis (Rimouski), Yvon Martel (Laval), Raymond Simard (Sainte-Anne-de-Beaupré) et André Bouchard (Val-Bélair)⁸.



Figure 7

Robert Boutet (de Sainte-Christine de Portneuf) pose avec ses accordéons, 2014

Photo Vicky Michaud

(Photo publiée dans *Accordéon et Accordéonistes*, juillet-août 2014, p. 84)

Plusieurs de ces artisans sont encore actifs aujourd'hui et certains d'entre eux ont même innové en ajoutant des notes ou des anches afin d'augmenter les capacités mélodiques des instruments qu'ils produisaient. En 2004, Marcel Desgagné a, par exemple, fabriqué un accordéon comportant 15 touches⁹. Et en 2010, André Bouchard a ajouté quatre anches supplémentaires aux accordéons qu'il fabriquait¹⁰.

⁸Gabriel Labbé, *Musiciens traditionnels du Québec (1920-1993)*, Montréal, VLB éditeur, 1995, p. 66, 195; Yves Le Guével, L'implantation de l'accordéon au Québec : des origines aux années 1950. Rapport présenté au Carrefour mondial de l'Accordéon, Montmatny, 1997, p. 203; Normand Legault, L'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec. Rapport présenté à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2011, p. 16; *Accordéon et Accordéonistes*, no 143, juillet-août 2014, p. 84-91.

⁹*Accordéon et Accordéonistes*, no 143, juillet-août 2014, p. 51, 86-87.

¹⁰ Normand Legault, L'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec. Rapport présenté à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2011, p. 17.



Figure 8

Marcel Desgagné pose avec l'accordéon diatonique à 15 touches qu'il a fabriqué, 2014

Photo : Jean-Claude Bélanger

(Photo publiée dans *Accordéon et Accordéonistes*, juillet-août 2014, p. 86)

Depuis 2006, on compte au moins deux femmes dans ce monde jusqu'alors exclusivement masculin. Marlène Boucher, conjointe de Sylvain Vézina, confectionne les soufflets, tandis que Vicky Vézina, leur fille, seconde son père pour l'ensemble de la fabrication. Cette dernière, qui prévoit assurer la relève de son père, sera probablement la première Québécoise à se spécialiser dans la fabrication d'accordéons diatoniques¹¹.

La plupart des facteurs d'accordéons cités précédemment ont appris leur métier par leurs propres moyens. C'est en démantelant un vieil instrument qu'ils se sont familiarisés avec les différentes composantes de l'instrument et son fonctionnement. Certains d'entre eux connaissaient bien le travail du bois et jouaient déjà de l'accordéon. Ils possédaient donc certains savoirs et savoir-faire qui allaient leur être utiles dans leur nouvelle pratique puisque le bois est le principal matériau utilisé dans la fabrication des accordéons et l'acoustique un élément clé dont les fabricants doivent tenir compte. Mais la fabrication d'un accordéon requiert des connaissances pratiques et théoriques qui outrepassent ces

¹¹ Entrevue avec Sylvain et Vicky Vézina réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 30 avril 2014; « Sylvain Vézina : Mélodie en famille », *Accordéon et Accordéonistes*, no 143, juillet-août 2014, p. 79.

savoirs et savoir-faire. Ils ont dû faire preuve de beaucoup d'ingéniosité pour réussir à produire leurs propres instruments. Quelques-uns ont récupéré des pièces provenant d'anciens accordéons, d'autres ont conçu eux-mêmes les outils permettant de confectionner certaines pièces métalliques comme les boutons et les broches soutenant les clapets. Ils ont aussi dû apprivoiser le travail de matériaux comme le carton, la toile et le cuir, principaux éléments d'un soufflet d'accordéon. Ce n'est qu'après beaucoup d'essais et erreurs qu'ils sont parvenus à fabriquer des accordéons de plus en plus raffinés, dotés d'une richesse sonore exclusive¹².



Figure 9

Sylvain Vézina, sa fille Vicky et sa conjointe Marlène, 2014

Photo : Vicky Michaud

(Photo publiée dans *Accordéon et Accordéonistes*, juillet-août 2014, p.79)

¹² Entrevue avec Sylvain et Vicky Vézina réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 2014; Entrevue avec Ulric Lacombe réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 2014; Entrevue avec Marcel Messervier réalisée par Louise Décarie et Bernard Genest dans le cadre du Programme de valorisation des porteurs de traditions, Société québécoise d'ethnologie, 2015.

Où?

C'est dans le quartier Saint-Sauveur à Québec qu'aurait été fabriqué le premier accordéon québécois. Depuis ce temps, on retrouve des facteurs d'accordéons diatoniques dans diverses régions du Québec (Mauricie, Saguenay, Côte-Nord, Portneuf, Rimouski, Laval, etc.), mais la région de Montmagny s'impose par le nombre et la qualité de ses artisans. On y compte au moins quatre facteurs d'accordéons encore actifs parmi lesquels certains sont très connus, non seulement au Québec, mais aussi à l'extérieur du Québec.

Quand?

Certains artisans sont actifs pendant toute l'année. Ils ont fait de la fabrication d'accordéons leur principale occupation et leur principale source de revenus. Leur production moyenne atteint environ 20 accordéons par année. D'autres artisans fabriquent des accordéons dans leurs temps libres. Leur production est beaucoup plus limitée.

Depuis quand?

La fabrication artisanale d'accordéons existe depuis la fin du 19^e siècle au Québec et elle s'est poursuivie sans interruption depuis ce temps. Il n'y a jamais eu de production industrielle d'accordéons au Québec¹³.

Reconnaissance par le milieu

Dès le début des années 1920, les premiers accordéons fabriqués au Québec (les accordéons Gagné) ont connu un énorme succès auprès des musiciens québécois. Il faut dire que Joseph Guilmette, Théodore Duguay et Lévis Beaulieu, trois accordéonistes très

¹³Yves Le Guével, « L'implantation de l'accordéon au Québec : des origines aux années 1950 », *Bulletin Mnémo*, vol. 4, no 2, automne 1999 [En ligne].

populaires à l'époque, utilisaient ces instruments lorsqu'ils se produisaient sur les ondes de la radio dans le cadre de l'émission « Les Montagnards Laurentiens »¹⁴.



Figure 10

Lévis Beaulieu pose avec un accordéon Gagné entouré des musiciens participant à l'émission « Les Montagnards Laurentiens », vers 1945

(Coll. Musée de l'Accordéon)

Au cours des années 1960, les instruments fabriqués par Marcel Messervier ont aussi rapidement conquis plusieurs musiciens québécois, entre autres, parce qu'il était un des rares artisans à fabriquer des instruments accordés dans la tonalité de do dièse, la tonalité utilisée par Gérard Lajoie, un accordéoniste qui avait beaucoup de succès au Québec à cette époque. Comme les instruments produits industriellement ne se faisaient pas dans cette tonalité, les accordéons Messervier étaient très recherchés¹⁵.

Très connu et réputé dans toute la province, Marcel Messervier a aussi influencé plusieurs artisans qui ont fréquenté son atelier de Montmagny et se sont inspirés de son

¹⁴ « Odilon Gagné (1852-1916) : le son du Québec », *Accordéon et Accordéonistes*, no 143, juillet-août 2014, p. 20.

¹⁵ Normand Legault, *L'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec. Rapport présenté à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture et des Communications du Québec*, 2011, p. 28.

travail pour se lancer à leur tour dans la fabrication d'accordéons à partir des années 1970.



Figure 11

Trois générations de Messervier à Montmagny

Photo publiée dans *Magazine Perspectives Dimanches*, 1977
(Coll. Musée de l'Accordéon)

Au cours des années 1980, deux événements célébrant l'accordéon diatonique, ses interprètes et ses fabricants ont eu lieu au Québec. En 1987, le Centre de valorisation du patrimoine vivant a organisé « Le Bal des accordéons ». Des fabricants d'accordéons d'origine québécoise et louisianaise ont alors eu la chance de se rencontrer au Centre d'art de Lévis¹⁶. Deux ans plus tard, soit en 1989, le Carrefour mondial de l'Accordéon a vu le jour à Montmagny. Dès sa première édition, ce festival a permis à des accordéonistes et fabricants d'accordéons de différentes régions du Québec et d'ailleurs de se rencontrer et d'échanger. Depuis ce temps, la région de Montmagny joue un rôle important pour la reconnaissance et la vitalité de la fabrication d'accordéons au Québec. Cette région où l'on retrouve le plus grand nombre de facteurs d'accordéons, se démarque non seulement par la tenue d'un festival annuel où les artisans peuvent faire la démonstration de leurs savoirs et savoir-faire et présenter leurs instruments, mais aussi

¹⁶ Lisa Ornstein, « Une exposition itinérante sur l'accordéon au Québec », *Canadian Folk Music Bulletin*, vol. 21, 1987 [En ligne]; Normand Legault, *L'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec. Rapport présenté à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture et des Communications du Québec*, 2011, p. 42.

par la présence du seul musée consacré à l'accordéon en Amérique du Nord. Ce musée, qui accueille des milliers de visiteurs annuellement, présente une exposition qui démontre comment sont fabriqués les accordéons québécois et met en valeur plusieurs instruments fabriqués artisanalement au Québec¹⁷. La fabrication artisanale d'accordéons est donc encore bien vivante à Montmagny et les savoirs et savoir-faire des artisans qui fabriquent ces instruments y sont valorisés. Au moment d'écrire ces lignes, la Ville de Montmagny s'apprêtait d'ailleurs à identifier officiellement la fabrication et la pratique de l'accordéon diatonique comme élément du patrimoine immatériel magnymontois¹⁸.

Au cours des dernières années, quelques chercheurs se sont intéressés aux artisans qui fabriquent des accordéons au Québec. Marcel Messervier fait, par exemple, partie des artisans recensés dans la région de Montmagny lors du Macro-inventaire des biens culturels du Québec réalisé à la fin des années 1970 et au début des années 1980 par le Ministère des affaires culturelles du Québec¹⁹. Réjean Simard, le seul facteur d'accordéons connu sur la Côte-Nord, a aussi été interviewé dans le cadre de l'Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel mené par la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique de l'Université Laval en 2007²⁰. En 2011, Normand Legault a effectué une recherche sur l'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec pour la Direction du patrimoine et de la muséologie du Ministère de la Culture du Québec. Il a rencontré deux facteurs d'accordéons de la grande région de Québec : André Bouchard (Val-Bélair) et Raynald Ouellet (Montmagny)²¹. Quatre facteurs d'accordéons (Ulric Lacombe, Sylvain et Vicky Vézina, Raynald Ouellet) ont

¹⁷ Raynald Ouellet, « L'accordéon : un souffle québécois », *Accordéon et Accordéonistes*, no 143, juillet-août 2014, p. 5-6.

¹⁸ Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Montmagny, tenue à l'hôtel de ville, le 1^{er} février 2016.

¹⁹ Lise Cyr, *Macro-inventaire ethnologie, rapport synthèse, comté de Montmagny*. Québec, Ministère des affaires culturelles, 1980.

²⁰ Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel [En ligne]

²¹ Normand Legault, L'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec. Rapport présenté à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2011, p. 16-17, 25

aussi participé à l'Inventaire du patrimoine immatériel de la Ville de Montmagny réalisé en 2014²².

Quelques facteurs d'accordéons québécois ont aussi été honorés pour leur apport exceptionnel au maintien et à la transmission de cette pratique. Marcel Messervier, le pionnier de la facture d'accordéons à Montmagny, a reçu plusieurs hommages, dont un certificat de membre à vie de l'Association québécoise des loisirs folkloriques (1985), la médaille civique « L'Ambassadeur » de la Ville de Montmagny (2000) et le Prix du patrimoine du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches dans la catégorie « Porteurs de tradition » (2009)²³. Sylvain Vézina et Raynald Ouellet, co-fondateurs des Accordéons Mélodie de Montmagny, ont reçu le prix « Reconnaissance à un facteur d'instruments » lors de la 11^e édition des prix Opus en 2007. Cette distinction prestigieuse accordée par le Conseil québécois de la musique est venue confirmer l'excellence de leur production²⁴. En 2014, Réjean Simard, un facteur d'accordéons de la Côte-Nord, a reçu le prix « Aldor » lors de « La grande rencontre » tenue à Montréal. Ce prix lui a été remis pour souligner sa participation à la transmission exceptionnelle de notre patrimoine²⁵.

²² Suzanne Marchand. Inventaire et mise en valeur du patrimoine immatériel magnymontois. Montmagny, 2014.

²³ Société québécoise d'ethnologie. Programme de valorisation des porteurs de traditions. Montmagny, 26 septembre 2015; Conseil québécois du patrimoine vivant, « Prix du patrimoine 2009 », 13 juin 2009 [En ligne]

²⁴ Conseil québécois de la musique [En ligne].

²⁵ « Réjean Simard : rien que de la passion », *Accordéon et accordéonistes*, no 143, juillet-août 2014, p. 90



Figure 12

Réjean Simard explique le fonctionnement d'un de ses accordéons à un public attentif

Photo : Alain Chagnon

(Photo publiée dans *Accordéon et Accordéonistes*, juillet-août 2014, p. 29)

Enfin, en 2015, la Société québécoise d'ethnologie a rendu hommage à quatre facteurs d'accordéons de la région de Montmagny (Raynald Ouellet, Ulric Lacombe, Sylvain Vézina et Marcel Messervier) dans le cadre de son Programme de valorisation des porteurs de traditions²⁶.



Figure 13

Trois des quatre fabricants d'accordéons de Montmagny honorés par la Société québécoise d'ethnologie: Raynald Ouellet, Ulric Lacombe et Sylvain Vézina entouré de sa fille Vicky et de sa femme Marlène, 2015.

Photo : Jean-François Blanchette

Photo publiée par la Société québécoise d'ethnologie [En ligne]

²⁶ Société québécoise d'ethnologie, Programme de valorisation des porteurs de traditions, Montmagny, 26 septembre 2015.

Mis à part le Musée de l'Accordéon de Montmagny qui conserve une importante collection d'accordéons diatoniques produits artisanalement au Québec, quelques musées possèdent aussi certains de ces instruments. Le Musée de la Civilisation à Québec a acquis, par exemple, un accordéon fabriqué par Odilon Gagné vers 1914²⁷. On retrouve aussi au Musée canadien de l'Histoire à Gatineau deux instruments fabriqués par des artisans québécois : l'un par Odilon Gagné vers 1910, l'autre par Clément Breton vers 1990²⁸. Plusieurs accordéonistes québécois se font aussi une fierté de posséder un accordéon fabriqué au Québec et certains d'entre eux en possèdent plusieurs qu'ils conservent précieusement²⁹.



Figure 14

Accordéons de fabrication québécoise conservés au Musée de l'Accordéon à Montmagny

(Coll. Musée de l'Accordéon)

²⁷Info-Muse [En ligne]

²⁸Info-Muse [En ligne]

²⁹Normand Legault, L'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec. Rapport présenté à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2011, p. 54.

Les instruments produits par les facteurs d'accordéons québécois sont reconnus non seulement au Québec, mais aussi à l'extérieur du Québec. En 2012, un accordéon « Mélodie » fabriqué à Montmagny a, par exemple, été présenté dans les pages centrales de la revue française *Accordéon et Accordéonistes*³⁰.

Deux ans plus tard, soit en 2014, cette même revue a publié un numéro spécial consacré à l'accordéon au Québec. Plusieurs fabricants d'accordéons québécois y figurent : Marcel Messervier, Réjean Simard, Robert Boutet, Sylvain Vézina, Jean-Claude Paradis, Marcel Desgagné, Yvon Martel³¹.

La même année, Laurent Jarry, un facteur-restaurateur d'accordéons à Montreuil (France), a publié un livre d'art présentant les photographies de 200 accordéons et bandonéons sélectionnés pour leur beauté, la richesse des matières et des matériaux qui les composent, l'originalité de leur facture et leur diversité. On peut y voir deux accordéons fabriqués à Montmagny, l'un par Sylvain Vézina et Raynald Ouellet, l'autre par Marcel Messervier³². Selon Laurent Jarry, les accordéons fabriqués à Montmagny se distinguent par leur sonorité et leur esthétique. Il a aussi observé que les instruments fabriqués au Québec sont très différents de ce qu'on retrouve en Louisiane parce qu'ils ont été développés pour jouer la musique québécoise³³.

Bien avant l'arrivée des nouvelles technologies et des nouveaux moyens de communication qui ont rendu accessibles à l'ensemble de la planète les instruments fabriqués au Québec, les accordéons fabriqués par certains artisans québécois étaient déjà vendus au Canada, aux États-Unis et même en Europe³⁴. De sorte qu'on retrouve aujourd'hui des accordéons diatoniques fabriqués artisanalement au Québec un peu partout à travers le monde.

³⁰ *Accordéon et Accordéonistes*, no 115, janvier 2012.

³¹ *Accordéon et Accordéonistes*, no 143, juillet-août 2014.

³² Laurent Jarry, *Trésors de lames : accordéons/bandonéons*. Paris, Le livre d'art, 2014, p. 85.

³³ Entrevue avec Laurent Jarry réalisée par Raynald Ouellet, Musée de l'Accordéon, Montmagny, 2014.

³⁴ Normand Legault, *L'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec*. Rapport présenté à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2011, p. 17; Entrevue avec Sylvain et Vicky Vézina, réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 2014.

Motifs de la proposition

La fabrication artisanale d'accordéons diatoniques remonte au 19^e siècle au Québec. Cette pratique, qui s'est maintenue depuis ce temps sans interruption, est toujours vivante au sein de la collectivité québécoise, tout particulièrement dans la région de Montmagny où l'on retrouve plusieurs facteurs d'accordéons renommés pour la qualité de leurs instruments. Les instruments signés de la main de facteurs d'accordéons québécois sont appréciés et reconnus non seulement au Québec, mais aussi au-delà des frontières du Québec.

La survie de cette pratique n'est toutefois pas assurée. Les facteurs d'accordéons québécois sont de plus en plus âgés et de moins en moins nombreux. Certains sont décédés au cours des dernières années, emportant avec eux leurs savoirs et savoir-faire. Il faut dire qu'à la différence des fabricants de violons qui puisent leur savoir-faire dans des institutions comme les écoles de lutherie, les facteurs d'accordéons n'ont pas de telles institutions à leur disposition puisqu'il n'existe pas d'école où l'on enseigne comment fabriquer des accordéons au Québec.

L'avenir de cette pratique dépend donc en grande partie de la connaissance et la reconnaissance que la société québécoise lui accordera. La désignation permettrait d'adopter des mesures qui favorisent la transmission des connaissances et des savoir-faire associés à la fabrication artisanale d'accordéons. Elle permettrait de mettre sur pied un programme de formation axé sur la fabrication d'accordéons diatoniques. Elle permettrait aussi de mieux faire connaître les facteurs d'accordéons québécois et les instruments qu'ils produisent. En reconnaissant la valeur de cette pratique et son importance culturelle, elle permettrait de perpétuer une tradition enracinée depuis longtemps dans le paysage culturel québécois.

Intérêt patrimonial

Le Québec est l'un des rares endroits au monde où l'accordéon diatonique à une rangée de dix boutons (le descendant le plus direct de l'accordéon inventé par Cyril Demian au 19^e siècle) est encore utilisé et fabriqué.

Instrument symbolique de la musique traditionnelle québécoise, l'accordéon diatonique fait partie de notre tradition musicale et de notre héritage commun depuis la fin du 19^e siècle. Il n'y a probablement aucun autre instrument de musique qui a été aussi présent dans les maisons québécoises.

La fabrication artisanale d'accordéons n'est pas exclusive ou spécifique au Québec, mais elle est enracinée dans l'espace québécois depuis plus d'un siècle et les facteurs d'accordéons québécois ont su développer des instruments originaux qui se démarquent des accordéons produits ailleurs dans le monde. Les accordéons fabriqués au Québec sont plus puissants, plus légers et plus robustes. Ils sont conçus pour interpréter le répertoire musical québécois qui exige habituellement que les notes soient jouées rapidement en suivant un rythme dansant et enlevant.

L'apprentissage de ce savoir-faire s'effectue encore la plupart du temps à l'intérieur des cadres traditionnels que sont les milieux familiaux et communautaires. C'est en observant le travail d'un aîné (père, oncle, grand-père) ou d'un artisan plus expérimenté que les jeunes apprennent à fabriquer un accordéon. La transmission orale d'informations ou de conseils techniques entre individus partageant une même passion fait aussi partie du processus d'apprentissage.

La fabrication d'accordéons demeure artisanale et limitée. Chaque instrument fabriqué au Québec est différent. Chaque facteur d'accordéons a développé ses propres outils et techniques pour produire des instruments qui se distinguent au niveau de la sonorité, des registres de jeux ou de l'esthétique.

Certains facteurs d'accordéons ont acquis une grande renommée. Ils ont développé leurs propres méthodes de travail jusqu'à parvenir à une qualité sonore et esthétique qui fait la renommée de leurs instruments. Poursuivant une tradition d'excellence, ils sont connus et reconnus non seulement au Québec, mais aussi à l'extérieur du Québec.

Les facteurs d'accordéons québécois ont fait beaucoup de recherches et d'expériences pour améliorer la qualité des instruments qu'ils produisent et certains d'entre eux poursuivent cette quête d'excellence, de sorte que les modèles d'accordéons produits au Québec continuent d'évoluer et de se transformer sous leur impulsion créatrice. La tradition est donc bien vivante et l'expertise développée au Québec dans la fabrication artisanale d'accordéons diatoniques est indéniable.

Sources écrites

Accordéon et Accordéonistes, no 143, juillet-août 2014.

Bell, Ian. « The Big Squeeze: Button Accordions in Canada », *Canadian Folk Music Bulletin*, vol. 21, 1987, p. 4-7.

Cyr, Lise. *Macro-inventaire ethnologie, rapport synthèse, comté de Montmagny*. Québec, Ministère des affaires culturelles, 1980.

Defrance, Yves. « Traditions populaires et industrialisation : le cas de l'accordéon », *Ethnologie française*, n.s. 14, 1984, p. 223-236.

Drolet, Lise. « Le manoir de l'accordéon », *Continuité*, no 64, 1995, p. 54-55.

Jarry, Laurent. *Trésors de lames : accordéons/bandonéons*. Paris, Le livre d'art, 2014, p. 85.

Krümm, Philippe. *L'accordéon, quelle histoire!* Paris, Parigramme, 2012.

Labbé, Gabriel. *Musiciens traditionnels du Québec (1920-1993)*. Montréal, VLB éditeur, 1995.

Lavaud, Patrick. *L'accordéon diatonique des salons mondains aux bals populaires (1829-2014)*. Paris, Éditions Confluences – Les nuits atypiques, 2014.

Le Guével, Yves. L'implantation de l'accordéon au Québec : des origines aux années 1950. Rapport présenté au Carrefour mondial de l'accordéon, Montmagny, 1997.

Le Guével, Yves. « L'implantation de l'accordéon au Québec : des origines aux années 1950 », *Bulletin Mnémo*, vol. 4, no 2, automne 1999 [En ligne]

Le Guével, Yves. La musique traditionnelle instrumentale canadienne-française en milieu urbain : le cas de Québec (1930-1960). Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1997.

Legault, Normand. L'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec. Rapport présenté à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine du Québec, 2011.

Marchand, Suzanne. Inventaire et mise en valeur du patrimoine immatériel magnymontois. Montmagny, 2014.

Ornstein, Lisa. « Une exposition itinérante sur l'accordéon au Québec », *Canadian Folk Music Bulletin*, vol. 21, 1987, p. 7-8.

Roberge, Martine et Raynald Ouellet. « Le monde de l'accordéon au Québec », *Cap-aux-Diamants*, no 67, automne 2001, p. 24-28.

Société québécoise d'ethnologie. *Programme de valorisation des porteurs de traditions*. Montmagny, 26 septembre 2015.

Wallace, Len. « The Accordion: the People's Instrument », *Canadian Folk Music Bulletin*, vol. 26, 1992, p. 7-8.

Sources orales

Entrevue avec Laurent Jarry réalisée par Raynald Ouellet, Musée de l'Accordéon, Montmagny, 2014.

Entrevue avec Marcel Messervier réalisée par Louise Décarie et Bernard Genest dans le cadre du Programme de valorisation des porteurs de traditions, Société québécoise d'ethnologie, 2015.

Entrevue avec Raynald Ouellet réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 28 avril 2014.

Entrevue avec Sylvain et Vicky Vézina réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 30 avril 2014.

Entrevue avec Ulric Lacombe réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 23 avril 2014.

LA PRATIQUE DE L'ACCORDÉON DIATONIQUE

Étude préparatoire à une proposition de statut

Désignation - Élément du patrimoine immatériel

Réalisée par

Suzanne Marchand

Ethnologue

Pour le Carrefour mondial de l'Accordéon

Mars 2016

Description de l'élément du patrimoine immatériel

L'accordéon diatonique fait partie de l'univers des Québécois depuis plus d'un siècle. Inventé en 1829 par l'Autrichien Cyril Demian, ce petit instrument de musique muni d'un soufflet et d'un clavier comportant dix touches, a rapidement fait son apparition au Québec. Dès 1850, on retrouvait des accordéons diatoniques importés d'Europe sur le marché québécois. Mais c'est surtout à partir de 1890 que cet instrument est devenu populaire au Québec. De nombreux avantages ont contribué à sa popularité : sa puissance sonore, sa solidité, sa mobilité et surtout son accessibilité. Il coûtait beaucoup moins cher qu'un piano, était beaucoup plus solide qu'un violon et on pouvait se le procurer facilement chez un marchand d'instruments de musique ou en le commandant par la poste, puisque plusieurs catalogues de vente par correspondance en faisaient la promotion¹. L'accordéon diatonique occupe depuis ce temps une place importante dans la tradition musicale québécoise.

Quoi?

Il existe plusieurs types d'accordéons diatoniques. Au Québec, c'est l'accordéon diatonique à une rangée de dix boutons qui est le plus populaire. En fait, le Québec est, avec la Louisiane, l'un des rares endroits au monde où l'on utilise et fabrique encore cet instrument qui s'apparente le plus au premier accordéon fabriqué au 19^e siècle². On retrouve aussi des accordéons diatoniques à deux et à trois rangées de boutons dans certaines régions du Québec³.

¹ Yves Le Guével, *L'implantation de l'accordéon au Québec : des origines aux années 1950*. Rapport présenté au Carrefour mondial de l'Accordéon, Montmagny, 1997, p. 12-26; « Le Bel Immigré », *Accordéon et accordéonistes*, no 143, juillet-août 2014, p. 7-10.

² Entrevue avec Raynald Ouellet réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 28 avril 2014.

³ Normand Legault, *L'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec*. Rapport présenté à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2011, p. 16.

L'accordéon diatonique est constitué de trois parties : un clavier mélodique comportant généralement dix, vingt-et-une ou trente-et-une touches, un soufflet et un clavier des accords et des basses. Chacune des touches situées sur le clavier mélodique peut produire deux sons différents selon que l'on pousse ou tire le soufflet ce qui lui permet de couvrir un peu plus de deux octaves d'une même gamme. Quant aux deux touches situées sur le clavier des accords et des basses, elles servent à produire des accords prédéfinis. Certains accordéons comportent aussi des tirettes qui peuvent être actionnées manuellement par le musicien afin de produire des sons plus graves ou aigus ou ajouter de nouvelles combinaisons de sons. Au Québec, l'accordéon diatonique est généralement accordé dans la tonalité de ré majeur, ce qui permet aux accordéonistes d'accompagner le répertoire joué au violon⁴.

Comment?

La plupart du temps, les accordéonistes jouent assis, leur instrument posé sur la jambe gauche. Ils utilisent leur main droite pour jouer la mélodie et leur main gauche pour produire les accords. Très souvent, ils battent la mesure en tapant d'un seul pied ou des deux pieds, ce qu'on appelle communément « l'accord au pied ».

Pour émettre une note, les accordéonistes doivent appuyer sur une touche qui soulève une soupape permettant à l'air de pénétrer dans l'instrument. Ils actionnent simultanément le soufflet en tirant ou poussant, ce qui force l'air à circuler à travers les petites languettes métalliques placées à l'intérieur de l'instrument pour les faire vibrer. Il faut beaucoup de pratique pour arriver à jouer les bonnes notes tout en synchronisant l'action du soufflet de façon à ce qu'il n'y ait pas de délai entre les deux. La maîtrise de cette technique est d'autant plus importante que le répertoire traditionnel exige habituellement que les notes soient jouées rapidement en suivant un rythme dansant et enlevant. Pour jouer de cet instrument, il faut donc beaucoup de coordination, de sens du rythme et un bon doigté. Il faut aussi une bonne oreille, car il existe peu de partitions musicales pour cet instrument.

⁴ Normand Legault, *L'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec*. Rapport présenté à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2011, p. 6.

Enfin, il faut aussi beaucoup d'ingéniosité car, contrairement à l'accordéon à clavier chromatique qui a la capacité d'aborder n'importe quel genre et répertoire musical, les capacités mélodiques et techniques de l'accordéon diatonique sont beaucoup plus limitées. Il faut donc beaucoup de patience et de temps pour exploiter pleinement les ressources harmoniques de cet instrument.

Qui?

Au Québec, tout comme en Europe, l'accordéon diatonique a d'abord été l'apanage des jeunes filles de bonnes familles. Dès 1847, les Ursulines de Québec, offraient des cours d'accordéon à leurs pensionnaires.



Figure 1

Élèves des Ursulines de Québec vers 1860

(Source : *Accordéon et Accordéonistes*, no 143, juillet-août 2014, p. 9)

Ce n'est qu'à partir des années 1890 que cet instrument, considéré comme un objet précieux, est devenu accessible à l'ensemble de la population, les accordéons produits industriellement en Allemagne ayant envahi le marché québécois⁵. En se démocratisant, l'accordéon diatonique est rapidement devenu populaire auprès des hommes, ces derniers prenant de plus en plus de place dans l'univers de l'accordéon au Québec.



Figure 2

Une jeune femme pose près d'un accordéoniste, vers 1920
(Source : *Lâchés lousSES : les fêtes populaires au Québec...*, 1982, p. 2)

Depuis ce temps, il y a toujours eu des hommes et des femmes qui ont joué de l'accordéon au Québec. La majorité d'entre eux n'ont jamais suivi de cours. La plupart d'entre eux ne savaient pas lire la musique non plus. Issus de familles où la musique était très présente, ils ont appris à jouer de l'accordéon en suivant les traces de leurs parents ou grands-parents. Ce n'est qu'après avoir pratiqué assidûment qu'ils sont parvenus à reproduire à l'oreille les pièces entendues lors de soirées familiales ou dans leur

⁵ Yves Le Guével, « L'implantation de l'accordéon au Québec : des origines aux années 1950 », *Bulletin Mnémo*, vol. 4, no 2, automne 1999 [En ligne]

entourage. Et ils ont développé une capacité exceptionnelle pour mémoriser les pièces du répertoire traditionnel québécois.

Au fil du temps, quelques virtuoses de l'accordéon diatonique ont fait leur marque au Québec. Les premiers enregistrements sur disque effectués au début du 20^e siècle ont permis à certains d'entre eux se faire connaître en interprétant des pièces musicales provenant de diverses régions du Québec. C'est grâce à ces enregistrements que nous connaissons encore aujourd'hui Alfred Montmarquette, Joseph Guilmette, Donat Lafleur, Joseph Latour, Joseph Plante et Arthur Pigeon⁶. A partir des années 1930, c'est surtout grâce à la radio que des accordéonistes talentueux, comme Théodore Duguay, Gérard Lajoie, Lévis Beaulieu, Tommy Duchesne, Roger Aubry, René Alain, Yves Verret ou Adélarde Thomassin se sont fait connaître⁷. Au cours des années 1960, Philippe Bruneau, Yves Verret et Marcel Messervier ont donné un nouveau souffle à l'accordéon. Ces trois virtuoses sont passés maîtres dans l'art de créer une ornementation ou une rythmique particulière, développant ainsi une façon unique de jouer de cet instrument. C'est grâce à eux que les générations suivantes, composées de Francine Desjardins, Raynald Ouellet, Denis Côté, Sabin Jacques, Stéphane Landry, Yves Hélié, Denis Pépin, Carmen Guérard, Susie Lemay, Stéphanie Richard, Alexandre Boivin Caron et bien d'autres, sont parvenues à atteindre une telle maîtrise de l'instrument⁸.

Où?

L'accordéon diatonique est utilisé dans toutes les régions du Québec, mais il est populaire surtout dans la région de Montmagny. L'accordéon a en effet de solides ancrages dans cette région, où l'on retrouve depuis longtemps non seulement de nombreux accordéonistes amateurs ou professionnels, mais aussi quelques facteurs d'accordéons.

⁶ Gabriel Labbé, *Musiciens traditionnels du Québec (1920-1993)*, Montréal, VLB éditeur, 1995; Martine Roberge et Raynald Ouellet, « Le monde de l'accordéon au Québec », *Cap-aux-Diamants*, no 67, automne 2001, p. 26.

⁷ Yves Le Guével, *La musique traditionnelle instrumentale canadienne-française en milieu urbain : le cas de Québec (1930-1960)*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1997, p. 30-38.

⁸ Normand Legault, *L'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec*. Rapport présenté à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2011, p. 36.

Cette région se démarque aussi par la tenue d'un festival annuel où des accordéonistes venus d'un peu partout à travers le monde peuvent se rencontrer et par la présence d'un musée consacré à cet instrument⁹.



Figure 3

Armand Labrecque, un résident de Montmagny, pose avec un accordéon, vers 1947
(Coll. Musée de l'Accordéon)

Quand?

Au cours de la première moitié du 20^e siècle, l'accordéon diatonique faisait partie des veillées et des fêtes où la danse était à l'honneur. On jouait de l'accordéon lors des célébrations entourant le mariage (fiançailles, enterrements de vie de garçons, noces) ou les anniversaires de mariage (noces d'argent, noces d'or). On jouait aussi de cet instrument lors de fêtes coutumières, comme le Nouvel An, Noël, la fête des Rois, le mardi-gras, la mi-carême, la Sainte-Catherine ou la Saint-Jean-Baptiste¹⁰.

⁹ Suzanne Marchand, *Inventaire et mise en valeur du patrimoine immatériel magnymontois*. Montmagny, 2014; Raynald Ouellet, « L'accordéon : un souffle québécois », *Accordéon et Accordéonistes*, no 143, juillet-août 2014, p. 4-6.

¹⁰ Raynald Ouellet, « L'accordéon : un souffle québécois », *Accordéon et Accordéonistes*, no 143, juillet-août 2014, p. 4.



Figure 4

Soirée de la Saint-Jean-Baptiste dans Lanaudière, 1934
(Source : *On a du plaisir nous autres! Traditions orales de Lanaudière*, 2004, p. 39)

On jouait aussi de l'accordéon lors d'événements comme les bazars, les veillées d'élections, les épluchettes de blé d'Inde, les parties de sucre, les expositions agricoles, les festivals ou les carnivals¹¹.



Figure 5

Fernand Fraser, de Montmagny, pose avec son accordéon près d'une cabane à sucre à Cap St-Ignace, vers 1930
(Coll. : Musée de l'accordéon)

¹¹ Gabriel Labbé, *Musiciens traditionnels du Québec (1920-1993)*, Montréal, VLB éditeur, 1995, p. 87, 195.

Dans la région de Montmagny, les groupes de mi-carêmes qui se promenaient de maison en maison amenaient toujours avec eux un joueur d'accordéon pour faire danser les filles rencontrées dans leur parcours¹².



Figure 6

Groupe de mi-carêmes à Montmagny, vers 1950
(Coll. Musée de l'Accordéon)

On jouait aussi de l'accordéon tout simplement pour s'amuser. Et il n'était pas rare qu'on entende, en se promenant dans les rues, des gens jouer de l'accordéon assis sur leur perron¹³.

¹² Entrevue avec Ulric Lacombe réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 23 avril 2014.

¹³ Entrevue avec Raynald Ouellet réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 28 avril 2014.



Figure 7

Jeunes hommes giguant au son de l'accordéon, vers 1930
(Source : *Lâchés louses : les fêtes populaires au Québec...*, 1982, p.25)



Figure 8

Un dimanche chez les Lanoue, dans la région de Lanaudière, vers 1940
(Source : *On a du plaisir nous autres! Traditions orales de Lanaudière*, 2004, p. 29)



Figure 9

Thérèse Lanoue pose avec un accordéon diatonique dans la région de Lanaudière, vers 1940
(Source : *On a du plaisir nous autres! Traditions orales de Lanaudière*, 2004, p. 41)



Figure 10

Alexis Ducharme, Florian et Isidore Rondeau devant leur maison dans la région de Lanaudière, 1945
(Source : *On a du plaisir nous autres! Traditions orales de Lanaudière*, 2004, p. 134)



Figure 11

Évariste Chevalier pose avec son accordéon sur la galerie de sa maison dans la région de Lanaudière, 1952
(Source : *On a du plaisir nous autres! Traditions orales de Lanaudière*, 2004, p. 19)



Figure 12

Yvette et Ulric Lacombe posent avec leurs instruments à Montmagny, vers 1955
(Coll. Musée de l'Accordéon)

L'accordéon diatonique était aussi utilisé pour égayer la vie des hommes éloignés de leur foyer par le travail dans les chantiers forestiers¹⁴.

¹⁴*Accordéon et Accordéonistes*, no 143, juillet-août 2014, p. 29; Danielle Martineau et Lisan Hubert, *On a du plaisir nous autres! Traditions orales de Lanaudière*, Centre régional d'animation du patrimoine oral de Lanaudière, 2004, p. 156.



Figure 13

Paul Aumont pose avec son accordéon dans un chantier forestier, vers 1930
(Source : *On a du plaisir nous autres! Traditions orales de Lanaudière*, 2004, p. 156)

Dans les grands centres urbains, comme Montréal ou Québec, différents spectacles mettant en vedette des musiciens, dont plusieurs accordéonistes, étaient présentés dans des salles publiques ou des parcs. Au début des années 1920, les résidents de Montréal pouvaient, par exemple, assister aux «Veillées du bon vieux temps », des spectacles, qui mettaient en scène des musiciens évoluant dans un décor évoquant le mode de vie traditionnel québécois. Ces spectacles ont obtenu un tel succès qu'ils ont été présentés jusqu'en 1941. Ils ont permis à des accordéonistes comme Alfred Montmarquette, Adélarde et Mézillia Lebrun, Joseph Latour et Donat Lafleur de se faire connaître du grand public¹⁵. Plusieurs d'entre eux ont par la suite enregistré des disques, élargissant ainsi leur auditoire¹⁶.

¹⁵ Mario Boucher, « L'héritage musical de Joseph Arthur Pigeon », *Bulletin Mnémo*, vol. 2, no 3, automne 1997 [En ligne]; Daniel Guilbert, « La légende des « Veillées du bon vieux temps » », *Bulletin Mnémo*, vol. 12, no 4, automne 2010 [En ligne].

¹⁶ Gabriel Labbé, *Musiciens traditionnels du Québec (1920-1993)*, Montréal, VLB éditeur, 1995, p. 142-143, 165, 167-168, 182, 204, 211.



Figure 14

Présentation d'une veillée du bon vieux temps intitulée « Une épluchette de blé d'Inde » au Monument national à Montréal en 1930

(Source : *Bulletin Mnémo*, vol. 12, no 4, automne 2010 [En ligne])

A partir des années 1930, les soirées de danses collectives dans des salles paroissiales et les concours d'amateurs se sont ajoutés, constituant dès lors d'autres espaces culturels où certains accordéonistes ont pu faire valoir leur talent et leur virtuosité¹⁷.



Figure 15

Musiciens à l'œuvre lors d'une soirée organisée dans une salle paroissiale, vers 1960

L'accordéoniste est André Labonté, un résident de Montmagny.

(Coll. Musée de l'Accordéon)

¹⁷ Yves Le Guével, *La musique traditionnelle instrumentale canadienne-française en milieu urbain : le cas de Québec (1930-1960)*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1997, p. 92-94.



Figure 16

Eugénie Bernatchez lors d'un gala folklorique organisé dans le cadre de l'exposition agricole de Montmagny, vers 1977 (Coll. Musée de l'Accordéon)

Le succès remporté par certaines émissions de radio diffusées au cours des années 1930-1950 ne laisse par ailleurs aucun doute sur la popularité de cet instrument auprès d'une bonne partie de la population québécoise. Les accordéonistes qui ont participé régulièrement à certaines d'entre elles, telles que « Le Réveil rural », « Les Montagnards laurentiens », « Fête au village » ou « Les Veillées canadiennes », sont rapidement devenus de véritables vedettes, effectuant des tournées un peu partout à travers la province et enregistrant des disques, créant ainsi un important corpus qui s'est propagé de génération en génération. Ces émissions de radio ont joué un rôle important dans la popularisation de l'instrument et dans la diffusion de nouveaux modèles à imiter. Elles ont aussi permis à toute la province de découvrir de nouvelles pièces musicales. C'est principalement par celles-ci que bon nombre de musiciens ont pris connaissance de la diversité des styles des accordéonistes québécois¹⁸.

¹⁸ Yves Le Guével, *La musique traditionnelle instrumentale canadienne-française en milieu urbain : le cas de Québec (1930-1960)*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1997, p. 30-38; Entrevue avec Mario Boucher réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 29 avril 2014; Entrevue avec Ulric Lacombe réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 23 avril 2014.

Lors de la Seconde guerre mondiale, l'accordéon diatonique était très populaire dans les camps militaires du pays. On sait par exemple que Joseph Guilmette et Tommy Duchesne, deux accordéonistes québécois très connus dans la province grâce à leurs enregistrements sur disque et à la radio, ont effectué des tournées dans ces camps¹⁹. On sait aussi qu'au camp militaire de Montmagny, les accordéonistes locaux étaient souvent invités à aller jouer pour divertir les soldats²⁰.



Figure 17

Orchestre improvisé pendant la guerre au camp militaire de Montmagny en 1939. Maurice et Roger Gendron y jouent de l'accordéon.
(Coll. Musée de l'accordéon)

A partir des années 1960, de nouvelles manifestations culturelles, telles que les galas folkloriques et les festivals de musique traditionnelle, ont permis aux musiciens éparpillés un peu partout dans la province de se rencontrer et d'échanger, contribuant ainsi à faire vivre la tradition musicale québécoise²¹. Le regain d'intérêt pour la musique traditionnelle québécoise au cours des années 1970 a fait de l'accordéon diatonique un

¹⁹ Gabriel Labbé, *Musiciens traditionnels du Québec (1920-1993)*, Montréal, VLB éditeur, 1995, p. 91, 121.

²⁰ Entrevue avec Roger Gendron réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 22 avril 2014.

²¹ Martine Roberge et Raynald Ouellet, «Le monde de l'accordéon au Québec », *Cap-aux-diamants*, no 67, automne 2001, p. 27.

des instruments vedettes des festivals de musique traditionnelle organisés à Montréal ou à Québec, le plus connu étant sans doute la « Veillée des Veillées », tenu à Montréal en 1975²².



Figure 18

Jean Carignan et Yves Verret lors de la Veillée des veillées à Montréal, 1976

Photo : Louise de Grosbois

(Source : *Lâchés lousSES : les fêtes populaires au Québec...*, 1982, p. 232)



Figure 19

Francine Desjardins, de Montmagny, au concours de Saint-Liboire, 1976

Photo : Gilles Garand

(Source : *Lâchés lousSES : les fêtes populaires au Québec...*, 1982, p. 227)

²² Marie Chicoine et al, *Lâchés lousSES : les fêtes populaires au Québec, en Acadie et en Louisiane*, Montréal, VLB éditeur, 1982, p. 230



Figure 20

Marcel Messervier, de Montmagny, vers 1976

Photo : Gilles Garand

(Source : *Lâchés louses : les fêtes populaires au Québec...*, 1982, p. 226.)

Au cours des années 1980, trois événements célébrant l'accordéon diatonique, ses interprètes et ses fabricants, ont eu lieu au Québec. Le premier d'entre eux, « Le bal des accordéons » a été initié par le Centre de valorisation du patrimoine vivant. Il a eu lieu au Centre d'art de Lévis en 1987. Trois accordéonistes y ont participé. Raynald Ouellet et Marcel Messervier Jr représentaient la musique du Québec. Une exposition intitulée « L'Art de l'accordéon traditionnel dans la grande région de Québec hier, aujourd'hui et demain » y était aussi présentée²³. Le deuxième événement s'est aussi tenu à Lévis deux ans plus tard, soit en 1989. Mis sur pied par Philippe Bruneau en collaboration de la Corporation du centre d'Art de Lévis, le « Symposium de folklore de Lévis-Lauzon » a

²³ Normand Legault, *L'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec*. Rapport présenté à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2011, p. 42.

permis à plus d'une trentaine d'accordéonistes de se faire valoir²⁴. Enfin, depuis 1989, l'accordéon diatonique est à l'honneur lors du Carrefour mondial de l'Accordéon, un événement très populaire qui se tient chaque année à Montmagny. Ce festival, qui accueille annuellement plusieurs milliers de visiteurs, s'emploie à présenter une image positive de la musique traditionnelle québécoise et à faire connaître les accordéonistes qui lui donnent vie. De grands noms de l'accordéon venus de tous les coins du monde se sont succédé depuis sur les scènes du Carrefour qui accorde aussi une place aux jeunes musiciens de la relève québécoise²⁵.



Figure 21

Raynald Ouellet et Marcel Messervier participant à la première édition du Carrefour mondial de l'Accordéon à Montmagny en 1989
(Coll. Musée de l'accordéon)

²⁴ Normand Legault, *L'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec*. Rapport présenté à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2011, p. 42; « Exposition Philippe Bruneau », Centre Mnémo, 2015 [En ligne]

²⁵ Raynald Ouellet, « L'accordéon : un souffle québécois », *Accordéon et Accordéonistes*, no 143, juillet-août 2014, p. 5-6.

Reconnaissance par le milieu

Dès 1919, l'anthropologue Marius Barbeau, considéré comme le pionnier de l'étude du folklore et de la culture matérielle au Canada français, s'est intéressé à l'accordéon diatonique, lui reconnaissant une certaine importance patrimoniale, puisqu'au moins trois accordéonistes réputés (Alfred Montmarquette, Édouard Picard et Donat Lafleur) ont participé aux soirées qu'il a organisées avec l'archiviste E.Z. Massicotte à Montréal afin de mieux faire apprécier les « trésors cachés du terroir canadien » à l'élite culturelle de cette ville²⁶.

Au fil du temps, d'autres chercheurs se sont aussi intéressés à cet instrument et à ceux qui lui donnent vie puisqu'on retrouve aux Archives de folklore et d'ethnologie de l'Université Laval une importante collection d'enregistrements sonores effectués auprès d'accordéonistes amateurs résidant dans différentes régions du Québec (Saguenay, Dorchester, Lotbinière, Portneuf, Rimouski, Charlevoix, Nicole, Drummond, Rivière-du-Loup, Québec, Bonaventure, Bellechasse, Matapédia, Matane, L'Islet, Beauce) au cours de la période 1950-1980²⁷. L'ethnomusicologue Carmelle Bégin, du Musée canadien des Civilisations, s'est aussi penchée sur les œuvres interprétées par Philippe Bruneau. Elle a enregistré plusieurs pièces interprétées par ce dernier lors de spectacles publics et lors de rencontres privées avec d'autres musiciens traditionnels dans différents endroits au Québec, dont Montmagny et Montréal. En 1983, elle a aussi publié le premier livre consacré au répertoire traditionnel pour accordéon diatonique²⁸. En 1997, Yves Le Guével a effectué une recherche sur la musique traditionnelle québécoise dans la région de Québec, dans le cadre de ses études de maîtrise à l'Université Laval. Il a recueilli les témoignages de quatre joueurs d'accordéon diatonique ayant évolué sur la scène musicale québécoise au cours de la période 1930-1960²⁹. Il a aussi effectué une recherche sur

²⁶ Daniel Guilbert, « La légende des « Veillées du bon vieux temps » », *Bulletin Mnémo*, vol. 12, no 4, automne 2010 [En ligne].

²⁷ Archives de folklore et d'ethnologie de l'Université Laval.

²⁸ Carmelle Bégin, *La musique traditionnelle pour accordéon diatonique : Philippe Bruneau*, Ottawa, Musées Nationaux du Canada, 1983.

²⁹ Yves Le Guével, *La musique traditionnelle instrumentale canadienne-française en milieu urbain : le cas de Québec (1930-1960)*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1997.

l'histoire de l'accordéon au Québec pour le compte du Carrefour mondial de l'Accordéon la même année³⁰. Entre 2004 et 2008, quelques accordéonistes provenant de différentes régions du Québec ont aussi été interviewés dans le cadre de l'Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel mené par la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique de l'Université Laval. Il s'agit de Michel Bécharde (Trois-Rivières), Gaétan Portelance (Sainte-Anne-de-la-Pérade), Gaston Côté (Sept-Iles), Réjean Simard (Chute-aux-Outardes), Francine Desjardins (L'Islet), Robert Nolet (Saint-Damien-de-Buckland), Guymond Cyr (Saint-Elzéar), Lionel Drapeau (Saint-Onésime-d'Ixworth), Aimé Poitras (Baie-Sainte-Catherine), Gonzague Litalien (L'Ascension-de-Patapédia), Yves Hélie (Sherbrooke). Cet inventaire a aussi permis de recenser deux pratiques coutumières où l'accordéon était présent : le Carrefour mondial de l'accordéon à Montmagny et la mi-carême à Fatima (Iles-de-la-Madeleine)³¹. En 2011, Normand Legault a réalisé une étude sur l'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec. Il a rencontré six accordéonistes de la région de Québec (Adélarde Thomassin, André Bouchard, Alexandre Bouchard, Stéphane Landry, Raynald Ouellet et Denis Pépin) et pris contact avec des organismes reliés à la mise en valeur de la musique traditionnelle³². Enfin, en 2014, six accordéonistes de la région de Montmagny (Mario Boucher, Alexandre Boivin-Caron, Carol Gaudreau, Roger Gendron, Ulric Lacombe et Raynald Ouellet) ont aussi été interviewés dans le cadre de l'Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny³³. A la suite de cet inventaire, la Ville de Montmagny a récemment décidé d'attribuer officiellement un statut particulier à l'accordéon diatonique en identifiant la fabrication et la pratique de cet instrument comme élément du patrimoine immatériel magnymontois³⁴. Il faut dire que la région de Montmagny est réputée pour la qualité de ses interprètes et de ses facteurs d'accordéons depuis longtemps déjà. Elle est aussi étroitement associée à la mise en valeur de l'accordéon diatonique, puisqu'on y

³⁰ Yves Le Guével, *L'implantation de l'accordéon au Québec : des origines aux années 1950*. Rapport présenté au Carrefour mondial de l'Accordéon, Montmagny, 1997.

³¹ Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel [En ligne]

³² Normand Legault, *L'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec*. Rapport présenté à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2011.

³³ Suzanne Marchand, *Inventaire et mise en valeur du patrimoine immatériel magnymontois*. Montmagny, 2014.

³⁴ Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Montmagny, tenue le 1^{er} février 2016.

tient chaque année, depuis 1989, le Carrefour mondial de l'Accordéon. En 2003, ce festival a remporté l'un des grands prix du tourisme du Québec dans la catégorie « Manifestation touristique – Budget d'exploitation de moins de 1M\$ ». En 2006, le Carrefour a aussi récolté un des prix régionaux du tourisme dans la région de Chaudière-Appalaches. Cette même année, Raynald Ouellet, le directeur du Carrefour, a été nommé « Personnalité touristique » dans la région de Chaudière-Appalaches³⁵. On retrouve aussi à Montmagny le seul musée entièrement consacré à l'accordéon en Amérique du Nord. Ce musée, qui accueille des centaines de visiteurs annuellement, présente une exposition consacrée à l'histoire de l'accordéon diatonique au Québec et regroupe une importante collection d'instruments, d'images, d'enregistrements sonores et de vidéos documentant l'importance de cet instrument dans la tradition musicale québécoise. L'École internationale de musique de Montmagny, mise sur pied en 2011, propose aussi un programme d'enseignement de l'accordéon et du répertoire traditionnel québécois.

Au cours des dernières années, quelques accordéonistes québécois ont aussi été honorés pour leur contribution à la survie de la tradition musicale québécoise. Considéré comme le virtuose de l'accordéon diatonique, le montréalais Philippe Bruneau est sans doute le plus célèbre d'entre eux, puisqu'il a non seulement interprété le répertoire musical traditionnel québécois sur plusieurs scènes, mais il a aussi composé plus de 300 pièces originales. En 2000, il a été sélectionné par le gouvernement du Québec pour recevoir un des Grands Prix du Québec, le prix Gérard-Morisset qui couronne l'ensemble d'une carrière consacrée au patrimoine, qu'il a toutefois refusé pour protester contre « le manque d'intérêt porté par le gouvernement québécois à la musique traditionnelle »³⁶.

³⁵ Tourisme Québec [En ligne]

³⁶ « Philippe Bruneau et le Prix Gérard-Morissette », *Bulletin Mnémo*, vol. 5, no 3, hiver 2001 [En ligne]



Figure 22

Philippe Bruneau en concert à Saint-Chartier (France), en 2005

Photo : Jeff Dantin

(Source : « Exposition Philippe Bruneau », Centre Mnémo [En ligne])

Facteur d'accordéons, compositeur et interprète de talent, le magnymontois Marcel Messervier a, pour sa part, reçu le prix du patrimoine du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches dans la catégorie « Porteurs de tradition » en 2009³⁷. Raynald Ouellet est un autre virtuose de l'accordéon qui réside à Montmagny et qui, en tant que directeur du Carrefour mondial de l'accordéon et du Musée de l'Accordéon, a consacré sa vie à redonner à cet instrument ses lettres de noblesse. Il a plusieurs prix à son actif : Prix du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches dans la catégorie « Rayonnement international » (2004)³⁸, Prix du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches dans la catégorie « Porteurs de tradition » (2005)³⁹, Prix Mnémo pour l'album double intitulé « John J. Kimmel, un héritage fabuleux » (2010)⁴⁰; Prix Opus du directeur artistique de

³⁷ Conseil québécois du patrimoine vivant, « Prix du patrimoine 2009 », 13 juin 2009 [En ligne].

³⁸ Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches [En ligne]

³⁹ Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches [En ligne]

⁴⁰ « Prix Mnémo 2010 : le double CD « John J. Kimmel, Un héritage fabuleux », Centre Mnémo [En ligne]

l'année remis par le Conseil québécois de la musique (2012-2013)⁴¹; et finalement Prix Aldor décerné pour l'ensemble de son œuvre dans le cadre de la Grande Rencontre tenue à Montréal (2015)⁴².



Figure 23

Raynald Ouellet au Musée de l'Accordéon de Montmagny en 2009
(Coll. Musée de l'Accordéon)

Adélarde Thomassin, un autre accordéoniste bien connu dans la région de Québec, a reçu le prix du Patrimoine de la Ville de Québec dans la catégorie « Porteurs de tradition » en 2011⁴³. Léo Doiron, un accordéoniste résidant à Saint-Raphaël de Bellechasse, a aussi reçu un prix de la MRC de Bellechasse dans la catégorie « Porteurs de tradition » en 2013⁴⁴. Enfin, Réjean Simard, un accordéoniste et facteur d'accordéons résident de la Côte-Nord, a reçu le prix Aldor pour la transmission exceptionnelle de notre patrimoine lors de « La grande rencontre » tenue à Montréal en 2014⁴⁵.

⁴¹ Conseil québécois de la musique [En ligne]

⁴² Yves Bernard, « Raynald Ouellet, accordéoniste », *Le Devoir*, 7 mai 2015, p. B8.

⁴³ Normand Legault, *L'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec*. Rapport présenté à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2011, p. 14.

⁴⁴ André Boutin, « Bellechasse décerne ses Prix du patrimoine », *Le progrès de Bellechasse-Etchemins*, 22 mai 2013, p. 3 [En ligne]

⁴⁵ « Les Aldor 2014 », SPDTQ/Espace trad [En ligne]

Quelques disques dédiés aux musiciens du Québec qui jouent de l'accordéon diatonique ont aussi été produits, parmi lesquels on retrouve : « Masters of French Canadian Music » réalisé par le Smithsonian Folkways Records (1982); « Philippe Bruneau. Accordéon diatonique » et « Philippe Bruneau au Symposium de Lévis » réalisés par le Musée canadien des civilisations et les disques Tout Crin (1982 et 1989); « Accordéons diatoniques : musiciens du Québec » réalisé par le Centre de valorisation du patrimoine vivant (1990-1991, réédité en 1995).

Quelques films ou reportages télévisuels mettant en vedette des accordéonistes québécois ont aussi vu le jour, parmi lesquels on peut citer: « Le reel du pendu » réalisé par André Gladu (1972), « La Veillée des veillées » réalisé par Bernard Gosselin (1976); « Je suis fait de musique » réalisé par Michel Brault et André Gladu (1979); « Le reel du mégaphone » réalisé par André Gladu (1997); et « La boîte à frissons ou la passion de l'accordéon » réalisé par Isabelle Turcotte (2000).

Quelques musées québécois possèdent aussi des œuvres d'art représentant des accordéonistes, des disques, des affiches ou des accordéons de facture européenne ou québécoise⁴⁶.



Figure 24

« L'accordéoniste » d'Edmond Lemoine, vers 1900-1920
(Fusain sur papier, Coll. Musée national des Beaux-Arts du Québec)

⁴⁶ Info-Muse [En ligne]



Figure 25

« Accordéoniste » de René Richard, 1932
(Fusain sur papier, Coll. Musée national des Beaux-Arts du Québec)

Les Ursulines de Québec et de Trois-Rivières conservent aussi dans leurs réserves, certains des accordéons qu'elles ont acquis au 19^e siècle⁴⁷.

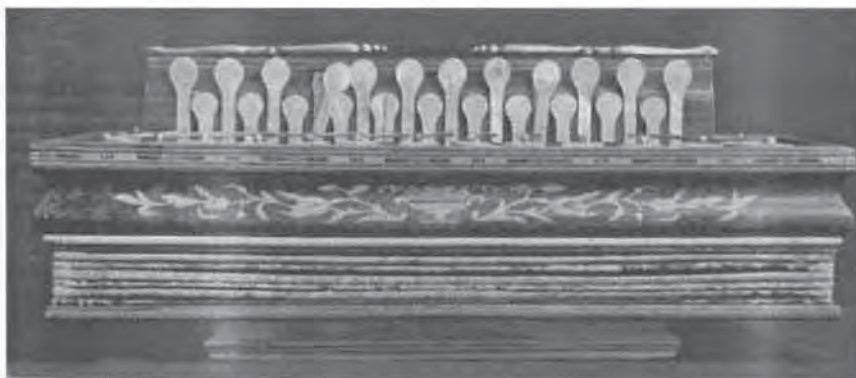


Figure 26

Accordéon acheté par les Ursulines de Québec au 19^e siècle
(Coll. Musée des Ursulines de Québec)

⁴⁷ « Le Bel Immigré », *Accordéon et accordéonistes*, no 143, juillet-août 2014, p. 7-10

On retrouve aussi aux Archives nationales du Québec plusieurs disques enregistrés par des accordéonistes québécois au cours des années 1920-1950, tels que Alfred Montmarquette, Joseph Guilmette, Henri Lacroix, Adélard et Mézillia Lebrun, Édouard Picard, Joseph Plante, Donat Lafleur, Tommy Duchesne et bien d'autres⁴⁸.

Enfin, au cours des dernières années, quelques accordéonistes québécois ont aussi eu la chance de se produire à l'extérieur du Québec contribuant ainsi à faire connaître et reconnaître notre culture musicale et notre façon unique de jouer de cet instrument un peu partout à travers le monde. Parmi ceux-ci, on retrouve, entre autres : Philippe Bruneau, Adélard Thomassin, Denis Côté, Raynald Ouellet, Marcel Messervier, Stéphane Landry, Gilles Paré, Sabin Jacques, Réjean Brunet, Denis Pépin, Susie Lemay, Guymond Cyr, Réjean Simard, Yves Hélie et Alexandre Boivin-Caron. Certains se sont produits en solo, représentant le Québec lors de festivals ou d'événements culturels réunissant divers pays. D'autres se sont joints à des groupes spécialisés dans la musique traditionnelle, comme « Le Rêve du diable », « La Bottine souriante », « Éritage » ou « Manigance ». D'autres encore ont accompagné des troupes de danses québécoises effectuant des tournées dans divers pays (Canada, États-Unis, Suisse, Belgique, Allemagne, Danemark, Suède, Finlande, Bulgarie, Espagne, France, Angleterre, Maroc). L'un d'entre eux, le jeune Alexandre Boivin-Caron originaire de Montmagny a été nommé « Jeune artiste de l'année » lors du Canada Folk Music Award qui a eu lieu à Winnipeg en 2010⁴⁹.

⁴⁸ Bibliothèque et Archives nationales du Québec [En ligne]

⁴⁹ Normand Legault, *L'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec*. Rapport présenté à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2011, p. 41; Entrevue avec Alexandre Boivin-Caron réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 23 avril 2014.



Figure 27

Alexandre Boivin-Caron, jeune accordéoniste de Montmagny, en 2012
(Coll. Musée de l'Accordéon)

En 2014, la revue française *Accordéon et accordéonistes* a par ailleurs publié un numéro spécial consacré à l'accordéon au Québec où l'on présente plusieurs accordéonistes et facteurs d'accordéons québécois⁵⁰.

⁵⁰*Accordéon et Accordéonistes*, no 143, juillet-août 2014.



Figure 28

Page couverture de la revue *Accordéon et Accordéonistes* publiée en 2014

Motifs de la proposition

Parmi les instruments utilisés pour interpréter la musique traditionnelle québécoise, l'accordéon diatonique occupe une place privilégiée. Cet instrument fait partie de notre tradition musicale et de notre héritage commun. Il est indissociablement lié à notre patrimoine collectif.

Apparue à la fin du 19^e siècle au Québec, la pratique de l'accordéon diatonique est toujours vivante au sein de la collectivité québécoise. Encore aujourd'hui, on continue de jouer de l'accordéon, instrument symbolique de la musique traditionnelle québécoise, tout particulièrement dans la région de Montmagny, réputée pour la qualité de ses interprètes et de ses facteurs d'accordéons.

Mais la survie de cette pratique n'est pas assurée. Ce bel instrument n'a pas toujours la faveur qu'il mérite. Notre musique traditionnelle est souvent plus appréciée ailleurs dans le monde que dans notre propre pays. D'autre part, les musiciens qui jouent de l'accordéon diatonique sont de plus en plus âgés et de moins en moins nombreux. L'avenir de cette pratique dépend donc en grande partie de la connaissance et de la reconnaissance que la société québécoise lui accordera.

La désignation permettrait d'adopter des mesures qui favorisent la transmission des connaissances et des savoir-faire associés à la pratique de l'accordéon diatonique. Elle permettrait de faire connaître au grand public les plus belles œuvres des grands noms de la musique traditionnelle québécoise et les musiciens qui font vivre la musique traditionnelle québécoise. Elle permettrait aussi d'inscrire l'accordéon diatonique au cursus de certaines écoles de musique comme cela se fait dans d'autres parties du monde. Enfin, en reconnaissant la valeur de cette pratique et son importance culturelle, elle permettrait de redonner à l'accordéon diatonique sa place dans la culture musicale québécoise, perpétuant ainsi une tradition instaurée depuis longtemps dans le paysage culturel québécois.

Intérêt patrimonial

Le Québec est un des rares endroits au monde où l'accordéon diatonique à une rangée de dix boutons (le descendant le plus direct de l'accordéon inventé par Cyril Demian au 19^e siècle) est encore utilisé et fabriqué.

Il n'y a probablement aucun autre instrument de musique qui a été aussi présent dans les maisons québécoises que l'accordéon diatonique. Instrument d'animation par excellence, il a été pendant très longtemps associé aux fêtes coutumières ou célébrations marquant certains rites de passage dans la collectivité québécoise, participant ainsi à la vie de milliers de Québécois et Québécoises.

L'apprentissage de cet instrument s'effectue encore la plupart du temps à l'intérieur des cadres traditionnels que sont les milieux familiaux et communautaires et on apprend encore à jouer de l'accordéon diatonique par oreille, en mémorisant une pièce par son audition répétée, puisqu'il n'existe pas beaucoup de partitions pour cet instrument.

Chaque partie du monde a sa manière de jouer de l'accordéon. La pratique de l'accordéon diatonique n'est certes pas exclusive au Québec, mais notre façon d'en jouer est unique au monde.

L'accordéon diatonique demeure encore aujourd'hui l'un des principaux instruments utilisés pour interpréter la musique traditionnelle québécoise. Cette musique, qui tire ses origines de la France, des îles Britanniques (Irlande, Écosse, Angleterre) et des États-Unis, s'est nourrie de plusieurs influences pour acquérir son caractère particulier et unique. Plusieurs pièces du répertoire interprété par les accordéonistes québécois sont donc spécifiques au Québec.

L'engouement pour l'accordéon diatonique a entraîné la création d'ateliers de fabrication artisanale d'accordéons dans certaines régions du Québec, dont Montmagny. Les instruments qui y sont fabriqués sont très performants et très différents de ce qu'on

retrouve ailleurs dans le monde. Dotés d'une sonorité exclusive et conçus pour interpréter la musique québécoise, ils ont contribué à renforcer la pratique musicale québécoise et à lui donner son caractère distinct.

La réputation dont bénéficient certains accordéonistes québécois à l'extérieur du Québec témoigne de l'excellence des interprètes qui gravitent autour de cet instrument.

Les compositions originales créées par certains accordéonistes québécois réputés sont d'une grande qualité. Elles sont connues et jouées partout dans la province, contribuant ainsi à maintenir bien vivante la pratique de l'accordéon diatonique au Québec.

Sources écrites

Accordéon et Accordéonistes, no 143, juillet-août 2014.

Bégin, Carmelle. *La musique traditionnelle pour accordéon diatonique : Philippe Bruneau*. Ottawa, Musées nationaux du Canada, 1983.

Bell, Ian. « The Big Squeeze : Button Accordions in Canada », *Canadian Folk Music Bulletin*, vol. 21, 1987, p. 4-7.

Bernard, Yves. « Raynald Ouellet, accordéoniste », *Le Devoir*, 7 mai 2015, p. B8.

Berthiaume, David. « Les Veillées d'automne à Montréal (1975) », *Bulletin Mnémo*, vol. 10, no 1, printemps 2006 [En ligne]

Boucher, Mario. « L'héritage musical de Joseph Arthur Pigeon », *Bulletin Mnémo*, vol. 2, no 3, automne 1997 [En ligne]

Boutin, André. « Bellechasse décerne ses Prix du patrimoine », *Le progrès de Bellechasse-Etchemins*, 22 mai 2013, p. 3 [En ligne]

Chicoine, Marie et al. *Lâchés lousses : les fêtes populaires au Québec, en Acadie et en Louisiane*. Montréal, VLB éditeur, 1982.

Defrance, Yves. « Traditions populaires et industrialisation : le cas de l'accordéon », *Ethnologie française*, n.s. 14, 1984, p. 223-236.

Drolet, Lise. « Le manoir de l'accordéon », *Continuité*, no 64, 1995, p. 54-55.

Duval, Jean. « Perspective historique sur les compositeurs dans les traditions écossaise, irlandaise et québécoise », *Bulletin Mnémo*, vol. 11, no 2, été 2008 [En ligne]

« Exposition Philippe Bruneau », Centre Mnémo, 2015 [En ligne]

Favreau, Éric. « La transmission de la musique traditionnelle par la radio », *Bulletin Mnémo*, vol. 2, no 1, été 1997 [En ligne]

Favreau, Éric. « Les Montagnards Laurentiens (1931-1962) par P.-H. Émond », *Bulletin Mnémo*, vol. 9, no 3, printemps 2006 [En ligne]

Guilbert, Daniel. « La légende des « Veillées du bon vieux temps » », 1^{ère} partie, *Bulletin Mnémo*, vol. 12, no 4, automne 2010 [En ligne]

Guilbert, Daniel. « La légende des « Veillées du bon vieux temps », 2^e partie, *Bulletin Mnémo*, vol. 13, no 1, printemps 2011 [En ligne]

Guilbert, Daniel. « La légende des « Veillées du bon vieux temps », 3^e partie, *Bulletin Mnémo*, vol. 13, no 4 [En ligne]

Krümm, Philippe. *L'accordéon, quelle histoire!* Paris, Parigramme, 2012.

Labbé, Gabriel. *Musiciens traditionnels du Québec (1920-1993)*. Montréal, VLB éditeur, 1995.

Lavaud, Patrick. *L'accordéon diatonique des salons mondains aux bals populaires (1829-2014)*. Paris, Éditions Confluences – Les nuits atypiques, 2014.

Le Guével, Yves. *L'implantation de l'accordéon au Québec : des origines aux années 1950*. Rapport présenté au Carrefour mondial de l'accordéon, Montmagny, 1997.

Le Guével, Yves. « L'implantation de l'accordéon au Québec : des origines aux années 1950 », *Bulletin Mnémo*, vol. 4, no 2, automne 1999 [En ligne]

Le Guével, Yves. *La musique traditionnelle instrumentale canadienne-française en milieu urbain : le cas de Québec (1930-1960)*. Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1997.

Legault, Normand. *L'accordéon diatonique comme pratique culturelle au Québec*. Rapport présenté à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine du Québec, 2011.

« Les Aldor 2014 », SPDTQ/Espace trad [En ligne]

Marchand, Suzanne. *Inventaire et mise en valeur du patrimoine immatériel magnymontois*. Montmagny, 2014.

Martineau, Danielle et Lisan Hubert. *On a du plaisir nous autres! Traditions orales de Lanaudière*. Centre régional d'animation du patrimoine oral de Lanaudière, 2004.

Ornstein, Lisa. « Une exposition itinérante sur l'accordéon au Québec », *Canadian Folk Music Bulletin*, vol. 21, 1987, p. 7-8.

Ouellet, Raynald. « John J. Kimmel, pionnier de l'enregistrement sonore en Amérique », *Bulletin Mnémo*, vol. 13, no 4, automne 2012 [En ligne]

« Philippe Bruneau et le Prix Gérard-Morissette », *Bulletin Mnémo*, vol. 5, no 3, hiver 2001 [En ligne]

« Prix Mnémo 2010 : le double CD « John J. Kimmel, Un héritage fabuleux » avec les musiciens Raynald Ouellet, Denis Pépin et Christian Maes », *Bulletin Mnémo*, 2010 [En ligne]

Roberge, Martine et Raynald Ouellet, « Le monde de l'accordéon au Québec », *Cap-aux-Diamants*, no 67, automne 2001, p. 24-28.

Thérien, Robert. « Alfred Montmarquette, compositeur et accordéoniste de folklore (1871-1944) », *Le gramophone virtuel*, Bibliothèque et Archives Canada [En ligne]

Thérien, Robert. « Tommy Duchesne, compositeur et accordéoniste (1909-1986) », *Le gramophone virtuel*, Bibliothèque et Archives Canada [En ligne]

Wallace, Len. « The Accordion: the People's Instrument », *Canadian Folk Music Bulletin*, vol. 26, 1992, p. 7-8.

Sources orales

Entrevue avec Alexandre Boivin-Caron réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 23 avril 2014.

Entrevue avec Mario Boucher réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 29 avril 2014.

Entrevue avec Carol Gaudreau réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 29 avril 2014.

Entrevue avec Roger Gendron réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 22 avril 2014.

Entrevue avec Ulric Lacombe réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 23 avril 2014.

Entrevue avec Raynald Ouellet réalisée par Suzanne Marchand, Inventaire du patrimoine immatériel de Montmagny, Montmagny, 28 avril 2014.

Point8.c-Résolution Ville de Montmagny

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONTMAGNY

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Montmagny, tenue à l'hôtel de ville, le lundi 4 avril 2016, à 20 heures.

SONT PRÉSENTS :

M. le maire Jean-Guy Desrosiers, et les conseillers, M. Gaston Morin, M. Gaston Caron, M. Yves Gendreau, M. Michel Mercier, M. Marc Laurin et M. Rémy Langevin, formant quorum sous la présidence du maire. Le directeur général, M^e Félix Michaud et la greffière, M^e Sandra Stéphanie Clavet sont également présents.

2016-161

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1172 IDENTIFIANT LA FABRICATION ET LA PRATIQUE DE L'ACCORDEON DIATONIQUE COMME ÉLÉMENT DU PATRIMOINE IMMATERIEL DE LA VILLE DE MONTMAGNY

Il est proposé par M. Yves Gendreau

Appuyé par M. Michel Mercier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

1. D'adopter le règlement numéro 1172 *identifiant la fabrication et la pratique de l'accordéon diatonique comme élément du patrimoine immatériel de la Ville de Montmagny*, pour lequel un avis de motion a été donné à la séance du 1^{er} février 2016; les membres du conseil municipal déclarent avoir reçu copie du projet de règlement dans les délais prescrits par la loi et, par conséquent, déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture.

Adoptée


GREFFIÈRE


MAIRE

Signé à Montmagny, le 5 avril 2016.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONTMAGNY

RÈGLEMENT NUMÉRO 1172

identifiant la fabrication et la pratique de l'accordéon diatonique comme élément du patrimoine immatériel de la Ville de Montmagny

Avis de motion	:	1 ^{er} février	2016	(No 2016-072)
Adoption	:	4 avril	2016	(No 2016-161)
Publication	:	13 avril	2016	

CONSIDÉRANT que la Ville de Montmagny (ci-après : « la Ville ») a mandaté, à l'automne 2014, Madame Suzanne Marchand, ethnologue, afin de dresser un inventaire de son patrimoine immatériel;

CONSIDÉRANT que parmi les éléments identifiés, deux touchent l'accordéon diatonique, soit la pratique et la fabrication de cet instrument musical;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé, lors de sa réunion du 15 décembre 2015, l'identification de la fabrication et de la pratique de l'accordéon diatonique comme élément du patrimoine immatériel de la Ville;

CONSIDÉRANT que l'article 121 de la *Loi sur le patrimoine culturel* permet à la Ville d'identifier des éléments du patrimoine immatériel;

CONSIDÉRANT qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance au cours de laquelle il est adopté, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet et la portée du règlement;

CONSIDÉRANT que l'avis de motion a été donné à la séance du 1^{er} février 2016;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ORDONNÉ ET DÉCRÉTÉ PAR RÈGLEMENT NUMÉRO 1172 DE CE CONSEIL CE QUI SUIT:

ARTICLE 1

PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

TITRE

Le présent règlement porte le titre de *Règlement identifiant la fabrication et la pratique de l'accordéon diatonique comme élément du patrimoine immatériel*.

ARTICLE 3 **IDENTIFICATION**

La Ville identifie comme élément de son patrimoine immatériel la fabrication et la pratique de l'accordéon diatonique.

ARTICLE 4 **MOTIFS DE L'IDENTIFICATION**

La fabrication et la pratique de l'accordéon diatonique constituent pour la Ville un savoir-faire et des pratiques transmises de génération en génération depuis la fin du 19^e siècle.

Ces éléments du patrimoine immatériel, bien ancrés dans le temps et dans l'histoire de la Ville, contribuent à la définition de son identité culturelle et sa fierté collective.

Leur reconnaissance comme patrimoine culturel immatériel présente un intérêt public et permettra de créer un levier de développement culturel, touristique et économique. La Ville est d'ailleurs le théâtre de l'un des plus grands rassemblements d'accordéonistes au monde, soit le Carrefour mondial de l'accordéon, ce qui contribue grandement au rayonnement de la Ville à travers le monde.

L'identification par la Ville de la fabrication et de la pratique de l'accordéon diatonique comme éléments du patrimoine immatériel assure l'inscription de ces éléments au Registre du patrimoine culturel et leur diffusion dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec et appuiera une éventuelle candidature de l'accordéon diatonique à titre de patrimoine national Québécois.

ARTICLE 5 **ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

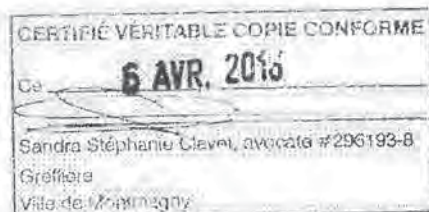


M^e Sandra Stéphanie Clavet, greffière



M. Jean-Guy Desrosiers, maire

Signé à Montmagny, le 5 avril 2016.



MONTMAGNY DÉSIGNE L'ACCORDÉON DIATONIQUE AU TITRE DE PATRIMOINE IMMATÉRIEL

La fabrication et la pratique de l'accordéon diatonique ont été officiellement désignées par la Ville de Montmagny au titre d'élément du patrimoine immatériel magnymontois lors de la séance du conseil municipal du 4 avril dernier, en vertu des pouvoirs que lui consent la Loi sur le patrimoine culturel du Québec. Il s'agit d'une première étape et l'on vise maintenant la reconnaissance nationale par le gouvernement du Québec.

PAR RICHARD LAVOIE
nouvelles@oieblanc.com

«Pour nous c'était très important de reconnaître l'accordéon, parce qu'au Québec et même en Amérique du Nord, le lieu privilégié de l'accordéon a pris naissance à Montmagny. Nous avons aussi le Carrefour Mondial de l'accordéon et le Musée de l'accordéon. Il y a quatre endroits dans le monde où il y a un musée de l'accordéon, et un à Montmagny», de mentionner le maire Jean-Guy Desrosiers, soulignant que cette «dimension du patrimoine est très importante» pour la ville. «Ça restera dans les annales de l'histoire et de notre culture», a-t-il dit. Pour lui, il s'agit d'un premier geste et le prochain devrait être celui de la reconnaissance par le gouvernement du Québec.

DEUX DEMANDES AU MCCQ

À cause de son expertise qui a mené à la reconnaissance de la pratique du canot à glace au titre de patrimoine immatériel du Québec, la Société québécoise d'ethnologie (SQE), a agi comme maître d'œuvre dans le dossier de la demande au ministère de la Culture et des Communications du Québec

(MCCQ). L'ethnologue Suzanne Marchand, associée à cet organisme, a été mandaté par la Ville pour rédiger deux demandes distinctes, mais complémentaires : l'une pour la reconnaissance de la pratique de l'accordéon, l'autre pour la fabrication. Cela a été fait en collaboration avec Patrick Morency, coordonnateur aux activités culturelles et patrimoniales de la Ville et Raynald Ouellet, directeur artistique du Carrefour Mondial de l'accordéon.

Rappelons qu'en 2014, la Ville de Montmagny agissait déjà comme chef de file en engageant Mme Marchand pour dresser l'inventaire de son patrimoine immatériel, dont quatre éléments forts ont été retenus, soit : le canot à glace, la chasse à la sauvagine, la pêche fluviale et l'accordéon diatonique.

De plus, en septembre 2015, à l'occasion des Journées de la culture du Québec, la SQE honorait quatre facteurs d'accordéons magnymontois dans le cadre de son Programme de valorisation des porteurs de tradition, encourageant la Ville dans la voie de la désignation patrimoniale (voir : www.ethnologiequebec.org).

«Bien ancré dans la musique traditionnelle

québécoise, l'accordéon diatonique a de profondes racines à Montmagny et dans la région. L'on y retrouve des facteurs d'accordéons qui exercent leur savoir-faire, ainsi que de nombreux accordéonistes amateurs et professionnels. Toutefois, la survie de ces traditions demeure précaire», précise-t-on dans un document remis par le Carrefour.

En ce moment, en plus de la navigation en canot à glace, le ministère de la Culture a aussi désigné le chant de gorge inuit, le fléché et la veillée de danse traditionnelle, au titre d'éléments du patrimoine immatériel du Québec.

«La désignation nationale de la fabrication et



Raynald Ouellet, directeur artistique du Carrefour Mondial de l'accordéon et Jean-Guy Desrosiers, maire de Montmagny, étaient fiers d'annoncer la désignation de l'accordéon diatonique comme élément du patrimoine immatériel magnymontois.

de la pratique de l'accordéon diatonique permettrait de mettre sur pied des structures d'enseignement et de transmission des savoirs et des savoir-faire, afin de perpétuer une tradition enracinée depuis belle lurette dans le paysage culturel québécois», conclut-on.

Point8.c-Classe accordéon

